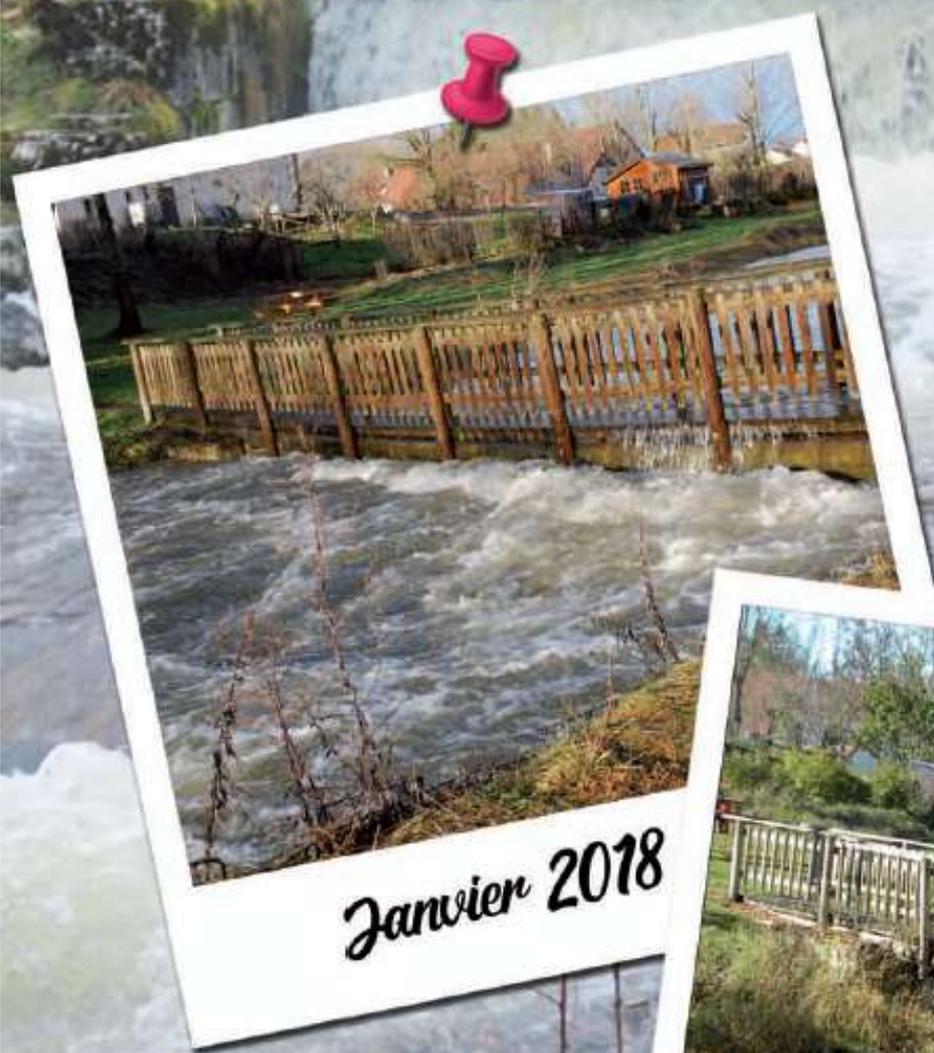




Le
R'Virat
2018



Sommaire

Echos du conseil

Plan Local d'Urbanisme Inter.

Budget 2018

Travaux

Gestion du cimetière

Les éco-gestes

La page des écoles

Accueil périscolaire

Recensement

Un peu de civisme ...

1918. Derniers combats...

Faune et Flore

Evènements

Randonnée des fruitières

Liaisons douces

Vie associative

CCAS

Infos diverses

Repas des classes / Agenda

Etat civil & repas de quartier

Annuaire des entreprises

La Commission Communication et Information tient à remercier toutes les personnes qui ont participé à la rédaction de ce r'virat. Outre la commission et quelques conseillers municipaux, Mmes Danièle Petit et Danielle Grillon ont apporté leur contribution à ce bulletin. Un grand merci à elles. Merci également à toutes les personnes qui ont transmis une info, un article ou une photo et un grand merci à toutes les associations qui ont répondu dans les temps et ont facilité ainsi le travail de mise en page.

Cette édition qui vous est présentée a été faite dans le but de vous donner en toute transparence les actualités concernant la vie municipale, intercommunale ou associative. Espérons qu'elle satisfera votre curiosité et votre demande d'informations.

La commission attend vos retours pour faire évoluer ce bulletin et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Editorial

3 Cette année encore, de nombreuses informations relatives aux décisions les plus importantes et marquantes du conseil municipal et à la vie du village vous sont relatées dans cette nouvelle édition du bulletin municipal. Je me contenterai donc de revenir sur les deux phénomènes climatiques extrêmes et exceptionnels que nous avons subis courant 2018.

6 Tout d'abord, début janvier, à deux reprises et à quelques jours d'intervalles, les pluies incessantes ont généré le débordement du Dugeon et de l'étang dans le village. Ces inondations n'ont heureusement créé que des dégâts matériels dans quelques maisons du village, ce que nous déplorons. Elles ont toutefois été limitées par rapport à la crue de 1990 qui avait touché un nombre beaucoup plus important d'habitations. Nous pouvons donc constater que les travaux réalisés sur le Dugeon ont joué leur rôle d'écroulement des crues. Suite à ces intempéries, sur notre demande, la Commune de La Rivière-Dugeon a bénéficié de l'état de reconnaissance de catastrophe naturelle. Cela a permis aux sinistrés de pouvoir se faire rembourser les dégâts plus favorablement.

16 Ensuite, quelques mois plus tard, nous avons subi une sécheresse inédite par son intensité et par sa durée. Cet épisode hors du commun dans notre région a amené le préfet du Doubs à prendre plusieurs arrêtés de restriction d'utilisation de l'eau potable. Malgré ces arrêtés, certains continuaient à gaspiller l'eau en lavage de véhicules ou pour arroser les jardins entre autres. Bien que nos sources d'approvisionnement en eau potable n'aient pas été trop affectées par ce manque de précipitations, il est primordial que nous intégrions que nos réserves d'eau ne sont pas inépuisables. Nous pouvons nous aussi manquer d'eau un jour prochain et comme certains de nos voisins, être approvisionnés par des rotations de camions citernes. A ceux qui croyaient que notre ressource en eau potable était intarissable, la nature vient de nous démontrer le contraire. J'invite donc chacun à son niveau à prendre conscience du phénomène et à appliquer au quotidien les quelques règles de bon sens pour éviter le gaspillage de ce bien commun et précieux.

40 Nos forêts ont aussi souffert du manque d'eau. La sécheresse a favorisé la prolifération des scolytes dans nos bois qui ont généré des dégâts importants qui impactent directement les ventes de bois, donc notre budget communal. J'espère que nous ne vivrons pas une année 2019 similaire à l'année écoulée, car cela aura des conséquences non négligeables sur notre patrimoine forestier et les revenus qui en découlent.

Pour terminer, je félicite les membres de l'équipe de rédaction, ainsi que les contributeurs extérieurs au conseil municipal, pour le travail de qualité réalisé pour la parution de ce bulletin avant la fin de l'année.

J'en profite pour remercier chaleureusement les employés communaux pour le travail qu'ils réalisent tout au long de l'année, particulièrement Vincent Grillon pour les tâches qu'il a accomplies durant de nombreuses années pour la commune et qui cessera ses fonctions cette fin d'année. Je lui souhaite pleine réussite dans son nouveau projet professionnel.

Bonne lecture et joyeuses fêtes de fin d'année !

Christian Vallet

Échos du conseil

Un nouvel employé communal

Suite à la décision de notre employé communal Vincent Grillon de consacrer une partie de son temps à son entreprise personnelle de menuiserie, il était nécessaire de recruter une personne pour compléter ce temps partiel.

Monsieur le maire a reçu deux candidats en entretien individuel et a choisi de recruter William Mesnier. Le Conseil municipal a validé cette décision en ouvrant un nouveau poste d'adjoint technique lors de sa réunion du 02 mars 2018.

Agé de 29 ans, William a pris son nouveau poste à temps complet (35 h) le 2 mai 2018 et a été nommé adjoint technique 2^{ème} classe. Stagiaire pendant une durée d'un an, il pourra être titularisé par la suite.

Avant de poser sa candidature, William était mécanicien automobile en Suisse. Il a souhaité privilégier son confort de vie. Effectivement, il apprécie le fait de ne plus faire de longs trajets, de rentrer le midi à la maison et d'avoir une autonomie dans son travail.

Le métier d'employé communal exige de nombreuses compétences dans plusieurs domaines (espaces verts,



entretien matériel, peinture, menuiserie, plomberie, électricité...) et nécessite une grande polyvalence.

William a pris la mesure de son poste et apprécie le travail en binôme avec Vincent qui lui fournit les explications nécessaires sur des tâches quotidiennes parfois complexes.

Il a su dès le début s'adapter à la charge de travail et s'organiser en fonction des priorités.

Vincent Grillon a fait le choix de quitter son poste d'employé communal au 1^{er} janvier 2019 (mise en disponibilité) mais le fait de travailler seul, n'inquiète pas William.

De plus, pour des tâches nécessitant l'aide d'une personne, il fait appel à Mme Mellinas, également adjoint technique, qui le seconde efficacement.

William a envie d'évoluer dans la fonction publique et souhaite évoluer tout au long de sa carrière grâce à des formations qui peuvent lui être proposées, comme l'élagage ou l'habilitation électrique par exemple et qui élargiront son champ de connaissances.

Sécurité Routière

Suite à de nombreuses plaintes reçues de riverains des routes départementales concernant la vitesse des véhicules, la commission « bâtiments et chemins »



a été chargée d'étudier les diverses possibilités pour faire ralentir les automobilistes.

La commission a axé sa démarche sur des points critiques à sécuriser comme devant l'école (route de creuse) ou aux entrées de village, notamment côté Ste Colombe.

Elle a présenté au Conseil municipal, dans sa séance du 26 octobre, le fruit de sa réflexion et le débat était lancé... Le conseil a pris connaissance des aménagements possibles (radars pédagogiques, ralentisseurs, feux comportementaux, chicanes..) et de leurs coûts, et n'est pas favorable à investir massivement dans de tels travaux.

Il ressort qu'un tiers des conseillers municipaux ne souhaite pas du tout intervenir sur les routes départementales, considérant ces dispositifs comme contraignants et peu satisfaisants au regard des résultats attendus.

Cependant, huit membres du Conseil sont favorables pour « tester » les effets d'un radar pédagogique aux abords de l'école intercommunale dans un premier

temps. Ce radar d'un montant de 2 091 € HT fera l'objet d'une demande de subvention au titre des amendes de police (25 %). La commission est chargée de continuer à travailler ce sujet sensible qu'est la sécurité routière mais reste convaincue que la prise de conscience des automobilistes semblerait la solution la plus économique.

Nouveau garde ONF

Suite au départ en retraite de Monsieur BERTIN Bernard après de nombreuses années à gérer la forêt de notre commune, Monsieur LOCATELLI Benoit a assuré l'intérim en attendant la nomination d'un nouvel agent.

Monsieur ANTOINE Olivier a été nommé agent forestier au 1^{er} juillet 2018 sur le triage de Frasné (Unité territoriale de Levier) et est chargé de la gestion des forêts de La Rivière-Drugeon, Frasné et Dompierre les tilleuls.

Auparavant, Monsieur ANTOINE a été garde forestier dans les Vosges pendant 14 ans et était chargé depuis 2012 du triage de Mignovillard (communes de Mignovillard, Lent et Doye).

Le Conseil municipal et plus particulièrement la commission des bois lui souhaitent la bienvenue et espèrent une collaboration fructueuse pour la gestion de notre forêt.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La communauté de communes Frasne-Drugeon s'est engagée en 2017 dans un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui, dans l'avenir, remplacera les cartes communales et autres documents d'urbanisme des 10 communes la composant.

Ce document déterminera les règles de construction tout en instituant des protections (milieux naturels, patrimoine bâti...) et en définissant les risques (zones inondables par exemple).

Les élus de la CFD, dans ce projet, doivent donc trouver l'équilibre entre le développement urbain et la protection des espaces naturels et des ressources pour ainsi respecter les objectifs de développement durable.

A ce jour, le diagnostic sur la situation communautaire (habitat, démographie, économie, déplacements...) et l'analyse de l'environnement ont été établis. Ce diagnostic sera complété par les services de l'Etat, du Département et les autres Personnes Publiques Associées (PPA).

Le 15 octobre, a eu lieu à Bulle, une première réunion publique pour associer tous les habitants à ce projet. Chacun des membres présents a pu s'exprimer sur sa vision du territoire, ses atouts, ses contraintes et ses enjeux.

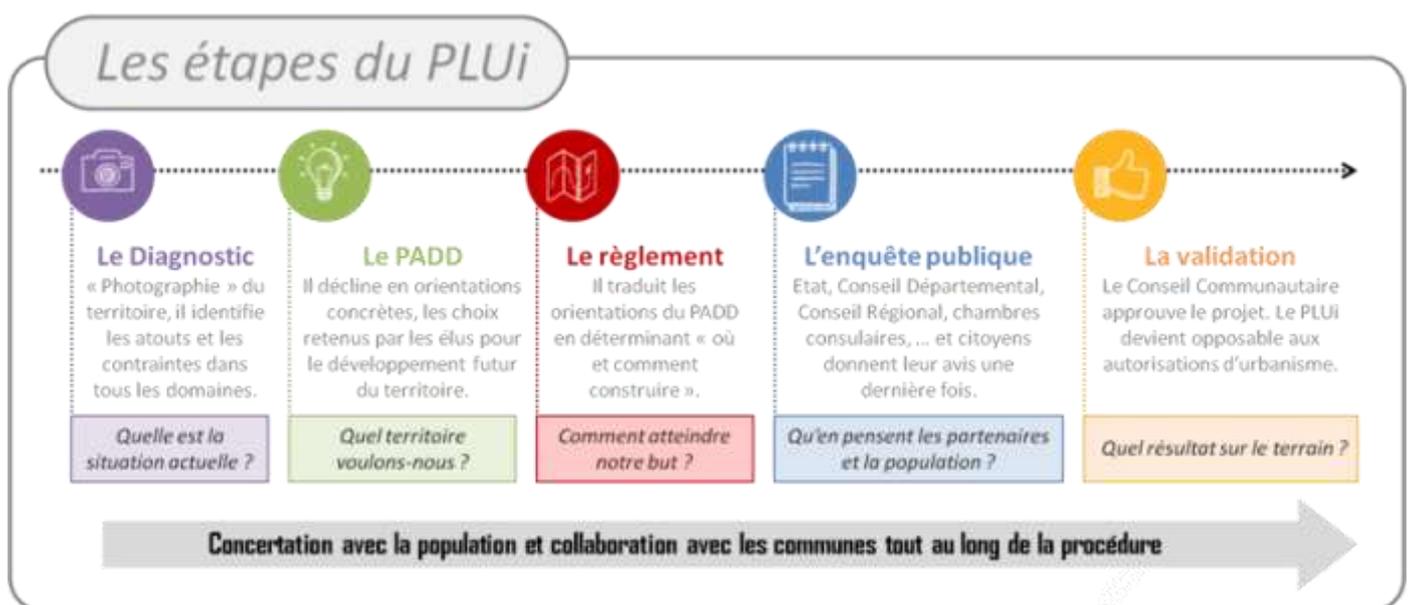
Toutes ces remarques et le fruit du travail des élus seront consignés dans un registre et étudiés lors de la prochaine étape du PLUI appelée PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Ce document définira alors les orientations retenues par les élus pour le développement futur du territoire.

Vous aurez compris que ce document d'urbanisme n'est pas qu'une « affaire d'élus ». Les habitants, les services de l'Etat, les agriculteurs, les chefs d'entreprises, les associations... seront invités à s'exprimer sur ce projet pour alimenter ces documents. Le cabinet d'études chargé du PLUi prendra en compte votre vision du territoire et étudiera également les remarques émises dans le registre de concertation à disposition du public dans toutes les mairies et dans les bureaux de la CFD.

Nous ne pouvons que vous inciter à participer à cette démarche et aux réunions et ateliers à venir.

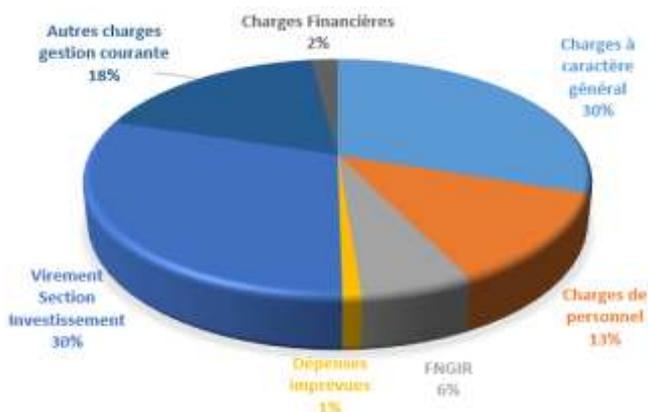
Toutes les informations sur www.frasnedrugeon-cfd.fr ► rubrique Développement économique et aménagement du territoire ► Planification territoriale ► Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Pour suivre l'évolution du projet PLUI au jour le jour, abonnez-vous à la page facebook @PLUiCCFrasneDrugeon.



Budget 2018

Dépenses de fonctionnement : 780 509 €

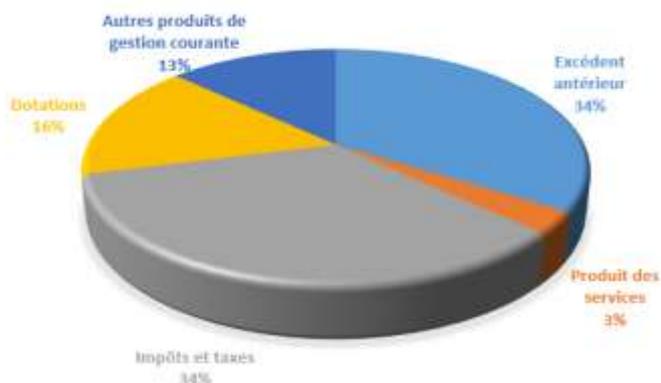


Même si les dépenses d'énergie sont en baisse grâce au remplacement d'une partie des lampes de rues, ces dépenses restent un poste important représentant près de 46 % des charges à caractère général (électricité, carburant, combustibles).

Le montant des entretiens de voirie est également élevé (bouchage de trous, balayage..) avec un montant prévisionnel de 30 000 €.

Il est prévu un reversement en section d'investissement de 233 633 € ce qui représente près de 30 % du montant total des dépenses de fonctionnement.

Recettes de fonctionnement : 780 509 €



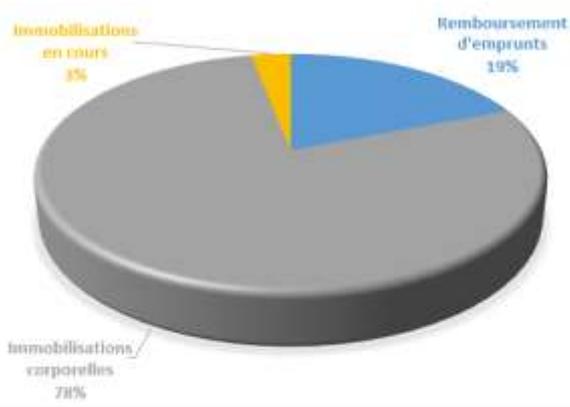
La commune a toujours un excédent de fonctionnement de plus de 260 000 €.

Les recettes de la commune émanent des taxes foncières et d'habitation et des dotations de l'Etat.

Les loyers et autres locations s'élèvent à 85 000 € soit plus de 10 % du total des recettes.

L'excédent du budget Bois vient également alimenter cette section de fonctionnement, à hauteur de 18 000 €.

Dépenses d'investissement : 305 256 €



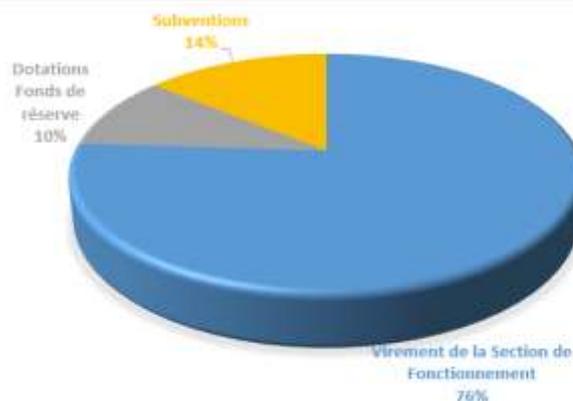
Dans cette section, le remboursement d'emprunt reste un poste de dépenses important avec un montant de 56 700 € soit 18 %.

En 2018, le coût de la rénovation de la salle des associations s'est élevé à près de 57 000 €, mobilier compris.

Il a fallu également faire face à des dépenses imprévues comme la réparation et le remplacement d'une chaudière dans un logement communal.

La réfection de voirie s'est élevée à près de 43 000 €.

Recettes d'investissement : 305 256 €



La Commune, en 2018, a "retouché" la TVA sur les investissements de 2017 (près de 25 000 €).

La taxe d'aménagement sur les constructions nouvelles et les subventions représentent une part importante des recettes d'investissement mais celles-ci sont fluctuantes en fonction des années.

Simplifiez vos paiements avec le prélèvement automatique

Depuis quelques années déjà, vous avez la possibilité de régler vos factures d'eau et d'assainissement par TIPI, c'est-à-dire par carte bancaire, sur internet, depuis chez vous.

Si vous ne souhaitez pas opter pour ce mode de paiement, vous pouvez choisir le prélèvement automatique et vous êtes alors prélevés à échéance. Si vous souhaitez bénéficier du prélèvement automatique pour vos prochaines factures, vous pouvez demander au secrétariat de mairie une autorisation de prélèvement et fournir un RIB.

Travaux

Éclairage public

La 3^{ème} tranche de travaux relative au renouvellement des anciens luminaires s'est terminée en 2018, avec notamment l'éclairage de l'entrée du village, côté Ste Colombe pour sécuriser l'abri-bus.

Les bornes du chemin piéton clos du terreau ont également été remplacées suite à des dégradations, pour un montant de 4 975 € TTC (1 607 € de subventions).

Le remplacement des ampoules classiques par des leds et l'abaissement de l'éclairage une partie de la nuit ont permis de réaliser des économies d'électricité importantes pour la commune, avec une baisse de 35 % de la facture entre 2015 et 2018 (courbe de l'évolution de la consommation ci-dessous).

Au vu de la hausse des coûts d'électricité, cette baisse de consommation est d'autant plus intéressante pour le budget communal.



Travaux de réseau d'eau

Le syndicat des eaux de Vau les Aigues a pour compétence l'alimentation en eau potable (captage, pompage ; traitement, stockage, transport et distribution) de 6 communes : La Rivière Drugeon, Dompierre les Tilleuls, Bulle, Frasne, Boujailles et Courvières. Les élus du syndicat ont décidé pour 2018 le remplacement de la canalisation principale (feeder) qui datait de 1929.

Le réseau existant (diamètre 200 mm) a été remplacé par une canalisation de 300 mm qui fait office de réserve afin de supprimer le château d'eau de Frasne devenu vétuste. Ces travaux s'étendent du réservoir de La Rivière Drugeon à Dompierre les Tilleuls.

La canalisation de diamètre 150 mm qui alimente notre commune a également été remplacée.

La partie se situant entre le Restaurant Chez Lou-Let et le carrefour du Faubourg du Tartre (Croix de mission) sera effectuée au printemps 2019 par l'entreprise Boucard.

Les travaux dans le village, engagés par l'entreprise Malpesa en juillet, sont terminés.

Le passage sous la voie ferrée côté Dompierre les Tilleuls sera réalisé dès que la SNCF aura donné son accord.

Les travaux dont le montant s'élève à 1 600 000 €, sont financés par un emprunt sur 30 ans, de l'autofinancement et des subventions.

L'autre actualité du Syndicat des eaux est la préparation de l'intégration du syndicat au sein de la compétence EAU de la communauté de communes. Le transfert de cette compétence doit avoir lieu entre 2020 et 2026. Les discussions sont en cours.

Rappelons que l'intégralité de l'eau (400 000 m³) est pompée sur la commune de La Rivière-Drugeon au lieu-dit Vau les Aigues. Notre ressource est suffisante grâce au forage car la source seule n'aurait pas permis de couvrir nos besoins en cette période de sécheresse.

Chacun doit être attentif à sa consommation d'eau car cette richesse naturelle n'est pas inépuisable.



Vestiaires du terrain de foot

Les vestiaires du terrain de foot n'avaient pas fait l'objet de travaux depuis de nombreuses années.

Ceux-ci devenaient vétustes, voire même insalubres notamment au vu de l'état dégradé des douches.

Des travaux ont été entrepris par le club US Laveron et la commune a remplacé les fenêtres et portes (8 510 € TTC) et les portes intérieures (1 852 € TTC).

D'autres travaux sont encore à prévoir ces prochaines années.



Travaux d'entretien des routes

Plusieurs chemins et « pattes d'oie » ont été rénovés comme le chemin faubourg du tartre, le carrefour sous chône, ou le chemin du grand communal pour un montant de 42 701 € et pour lesquels nous avons obtenu une subvention de 7 166 €.

Maison du Temps Libre

Pour répondre aux normes de sécurité, la MTL fait l'objet de contrôles réguliers qui imposent quelques fois des travaux. En 2017, la commission sécurité a préconisé de remplacer les fenêtres de toit et les désenfumages associés (devis de 4 668 € TTC).

Des travaux électriques ont également été effectués et le remplacement des fenêtres est envisagé.

Le Conseil municipal a voté de nouveaux tarifs de location à compter de 2019 :

	Associations du village	Tarifs résidents	Tarifs extérieurs
Salles avec cuisine (week-end)	Gratuit	300,00 €	450,00 €
Location sono	30,00 €	40,00 €	40,00 €
Electricité (kWh)	0,20 €	0,20 €	0,20 €
Caution		300,00 €	300,00 €
Enterrement (pour les personnes du village)		50,00 €	50,00 €
Location pour réunion, manifestation culturelle (théâtre, spectacle, loto exposition ...)	40,00 €	150,00 €	200,00 €
	+ frais électricité	+ frais électricité	+ frais électricité
Réunion ou manifestation seule	40,00 €	100,00 €	150,00 €
	+ frais électricité		
Jour supplémentaire pour décoration lors d'un mariage		30,00 €	30,00 €

Taille des peupliers



Le 18 mai 2018, deux devis sont présentés au Conseil municipal (ONF et Mille feuilles) pour les travaux d'élagage préconisés par l'ONF suite au diagnostic sanitaire demandé par la commune.

Le diagnostic préconisait la coupe de 3 arbres, l'haubanage pour solidifier la structure d'un arbre et la taille des 24 autres peupliers. La commission a souhaité la coupe de 4 arbres (et pas d'haubanage) et la taille.

Le conseil municipal retient le devis de l'ONF mieux-disant qui s'élève à 6 990 € HT. Ce montant comprend l'abattage (1 850 €), le dessouchage (290 €) et la taille de 24 arbres (4 850 €). Ces travaux ont été réalisés en juin 2018.



Gestion du cimetière

Concessions cimetière communal



Dans le R'virat 2017, nous vous informions d'une mise à jour du plan du cimetière et des concessions.

Le Conseil municipal a décidé de régulariser la situation car de nombreux emplacements n'ont pas de concessions.

Après avoir contacté les personnes concernées, il s'avère que des incompréhensions ou erreurs d'interprétation ont pu être propagées.

Ainsi, il existe 222 emplacements au cimetière communal dont 93 pour lesquels il n'y a pas d'écrit.

Une concession est un droit à occuper un terrain pour y déposer le corps d'un défunt.

Il est donc rappelé à tous que la législation actuelle précise que « toute sépulture sans concession écrite tombe dans le terrain commun ». Ainsi, les familles ayant des personnes inhumées au cimetière et n'ayant pas de titre de concession, ont le

choix entre :

- Abandonner l'emplacement, en sachant que les corps des défunts seront relevés quand la commune décidera de reprendre l'emplacement.
- Prendre une concession pour 15 ans (200 €) ou 30 ans (300 €).

Acquisition de Caveaux

Le Conseil municipal prévoit pour 2019 de créer des caveaux, selon les demandes des habitants. Ainsi, si vous souhaitez acquérir un caveau au cimetière communal dans les prochaines années, il vous est demandé de vous faire connaître en mairie.

La commune, en fonction des demandes, réalisera plusieurs caveaux côte à côte, ce qui permettra un gain de place et une mutualisation des coûts. L'entreprise retenue installera alors plusieurs caveaux préfabriqués. Ceux-ci seront vendus aux personnes intéressées à prix coûtant.



Rappelons qu'il existe au cimetière, pour les personnes qui n'ont pas de caveau, un caveau communal, dit « caveau d'attente » pour permettre aux familles d'inhumer leur défunt dans l'attente d'une acquisition de caveau.

Dispersion des cendres

Beaucoup de personnes se questionnent sur la législation relative aux cendres après la crémation.

Il existe au cimetière communal un Jardin du souvenir où les cendres du défunt peuvent être dispersées.

La commune propose également un columbarium pour déposer une ou plusieurs urnes dans chaque case (1 100 € la case pour 2 urnes) ou des cavurnes de 3 ou 4 emplacements au prix de 500 €. Les tarifs des concessions sont les mêmes que pour les caveaux.



L'urne cinéraire peut aussi être inhumée dans le caveau familial ou scellée sur une tombe.

Nous vous rappelons que toute intervention dans le cimetière nécessite l'autorisation du maire.

La dispersion des cendres en pleine nature est également possible mais requiert des autorisations. Une déclaration doit être faite à la mairie du lieu de naissance du défunt en indiquant l'identité du défunt, la date et le lieu de la dispersion des cendres.

La dispersion est interdite sur les voies publiques (routes, fleuves...) et dans les jardins privés.

Éco-gestes, stop aux idées reçues

« Je roule en voiture électrique, je ne suis pas un pollueur. »

FAUX

En n'utilisant pas de pétrole, on pense que les voitures électriques n'émettent pas de gaz carbonique et que les trajets sont totalement verts. Ceci est une idée reçue car aujourd'hui 85 % de l'électricité produite en France est nucléaire. Il est bon de rappeler que la production d'énergie nucléaire produit des déchets radioactifs nocifs.

Afin d'éviter le stockage de ces déchets, il est préférable de choisir un fournisseur d'énergie verte. Cependant, la plupart des consommateurs ignore leur existence par manque d'information sur le sujet.



Le second point négatif des véhicules électriques reste la batterie. Sa fabrication est réalisée à base de métaux rares comme le nickel et le cobalt. Ces matériaux sont extraits de mines très polluantes et fortement consommatrices en eau ce qui entraîne l'épuisement des sols.

Les véhicules hybrides (essence + électricité) semblent un bon compromis pour rouler plus propre.

Habitants de la Rivière-Drugeon, vous pouvez néanmoins réduire vos émissions de CO₂ en utilisant le train ou le covoiturage. Pour les petits trajets dans la commune et au sein de la CFD, utilisez les nombreux chemins piétonniers.

Pour Noël, sapin naturel ou sapin artificiel ?

La plupart des sapins synthétiques viennent de Chine ou d'autres pays d'Asie. Ils sont fabriqués à base de produits de l'industrie pétrolière et ont une durée de vie moyenne de 6 ans.

Par contre, le sapin naturel, lui, est produit dans des pépinières locales (Jura, Morvan) et pendant sa croissance, le sapin naturel absorbe du gaz carbonique.

Le bilan carbone du sapin naturel est donc nettement meilleur que celui du sapin en plastique.

Naturel ou artificiel, il faut bannir les floccages neige ou de couleur qui ne sont que des polluants de l'air.

Mais aujourd'hui, le fait-maison est tendance et les idées ne manquent pas pour fabriquer soi-même son sapin en produit recyclé (carton ou bois par exemple).



Couches lavables ou couches jetables ?

TU L'AS CHANGÉ QUAND LA DERNIÈRE FOIS ?



Certes les couches lavables font moins de déchets (un enfant utilise environ 3 800 couches) mais elles ont pourtant un impact sur l'environnement.

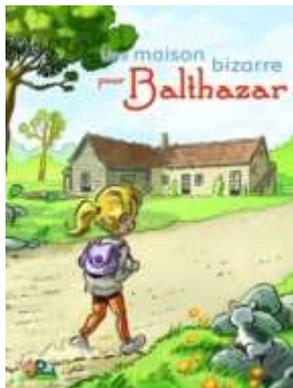
En effet, pour une bonne utilisation, une couche lavable sera lavée 137 fois dans une eau à 60°. Si les couches jetables ont une incidence importante lors de leur fabrication, les lavables, elles, en ont une lors de leur nettoyage.

D'un point de vue écologique, il est préférable d'utiliser une lessive porteuse d'un écolabel, de sécher ces couches à l'air libre (et non pas au sèche-linge) et de ne pas les repasser pour économiser l'électricité.

Les couches jetables munies d'un logo écolabel européen peuvent donc concurrencer l'utilisation de couches lavables sans faire affront à l'environnement.

La page des écoles

École maternelle intercommunale du Dugeon 2017/2018



L'année scolaire a commencé par un spectacle présenté aux quatre classes : La maison bizarre de Balthazar qui permettait d'introduire notre thème sur la maison en abordant la sécurité domestique, les différentes pièces de vie.

Ainsi nous avons commencé par la cuisine en septembre - octobre : Rôle de la pièce, aménagement et alimentation. Les grands ont construit une cuisine en carton à la suite d'une présentation de Mme Curie qui nous a apporté des plans et différents éléments (robinet, plan de travail, poignées).



En novembre et décembre, avec la diminution du jour nous avons travaillé sur la chambre, sur l'œuvre de V. Van Gogh et le conte de la princesse au petit pois.

Pour compléter les activités à l'école, chaque classe a participé à une animation à la médiathèque de Frasne (financée par la CFD) sur la construction de la maison, thème travaillé en janvier - février : Nous avons pu suivre deux chantiers à proximité de l'école et voir le matériel, les engins, les ouvriers, les étapes, et à cette occasion étudier le conte des 3 petits cochons.



Les grands sont allés au musée de Pontarlier découvrir les maisons dans les paysages comtois et les objets du quotidien découverts lors de fouilles archéologiques dans la région.

Nous avons poursuivi notre thème en mars - avril avec la salle de bain, point de départ pour aborder l'hygiène et le cycle de l'eau. Le matériel prêté par la MAIF nous a servi de support pour travailler sur la sécurité domestique dans toute la maison.



L'Association de Parents d'Elèves a financé une journée d'intervention de Ludi toy'z permettant à chaque classe de découvrir pendant une heure de nouveaux jeux avec le concours de quelques parents.

Tous les élèves de la maternelle ont assisté à un spectacle du chanteur Rémi aux Capucins ; ils ne se sont pas privés d'accompagner les chants préparés en classe tout le long de l'année.



Pour terminer l'année, nous avons travaillé sur le tri des déchets grâce au matériel prêté par Préal à partir des poubelles des différentes pièces de la maison.

En juin, les élèves ont découvert des objets d'autrefois prêtés par les familles. Ils ont comparé la maison d'aujourd'hui et celle d'autrefois sans eau ni électricité.



Une visite à la Pastorale de Bonnevaux en juin a permis de vivre une ambiance d'autrefois dans la cuisine, la salle à manger, la chambre.

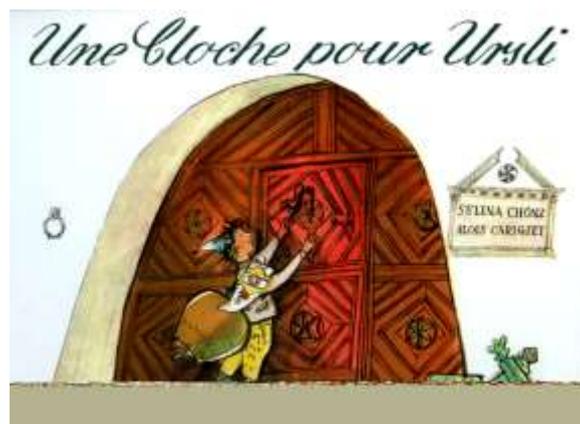
Nous avons présenté notre travail de l'année lors de la restitution fin juin, à la salle des associations de Bannans.



École primaire intercommunale

Au mois d'octobre, la classe de CE1 a accueilli une jeune fille suisse du canton de Lucerne dans le cadre de l'enseignement des langues vivantes et de l'approche culturelle qui en découle.

Fiona séjournait dans la famille d'un élève de la classe. Elle s'est présentée simplement en allemand et un élève germaniste a traduit. Elle avait apporté un album dont l'histoire se situe dans la région de l'Engadine et qui raconte d'une façon très poétique une coutume ancienne toujours à l'honneur, celle d'une fête où les enfants chassent l'hiver à coups de cloches et chantent le printemps qui revient.



Le jeudi avant les vacances d'automne, nous avons cuisiné un gâteau aux petits beurre, à l'école de La Rivière -Drugeon. Il a passé toute la nuit au réfrigérateur et le vendredi, nous l'avons dégusté. Il était délicieux !

Les élèves de CP-CE1

Le gâteau aux petits beurre



Ingrédients :

Pour 6 personnes :

- 60 g de beurre



- 3 cuillères à soupe de sucre



- 1 œuf



- 24 petits beurre



- 1 bol de lait



- 3 cuillères à soupe de cacao



Recette :

1. Séparer le blanc du jaune d'œuf.



2. Mélanger le jaune d'œuf, le sucre et le beurre bien ramolli.



3. Battre le blanc d'œuf en neige.



4. Ajouter le blanc d'œuf battu au mélange et remuer.



5. Mélanger le cacao au lait.

Faire tremper rapidement 6 petits beurre dans le mélange lait-cacao.



6. Dans un moule, poser les 6 petits beurre.

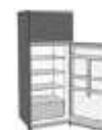


7. Les recouvrir de crème (mélange réalisé).



8. Recommencer 3 fois les étapes 5, 6 et 7.

9. Mettre au réfrigérateur pendant 24 heures.



Mardi 9 octobre, les élèves de CE2, de CM1 et de CM2 ont participé, sous un soleil radieux, à une rencontre sportive. Ils ont accueilli l'école des Granges-Narboz sur le terrain de foot de La Rivière-Drugeon. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, les élèves se sont adonnés à différentes activités : course longue, relais, course d'orientation et jeux collectifs.

Ce fut un agréable après-midi pour tous ; les sportifs attendent les prochaines rencontres avec impatience !



Les huit classes de l'école se sont rendues à Frasne le mardi 13 novembre pour visiter l'exposition consacrée au centenaire de la Grande Guerre.

Chaque classe avait au préalable travaillé sur ce thème qui passionne les enfants.

Ils ont été impressionnés par la reconstitution d'une tranchée.

Découvrir des objets ayant appartenu à des poilus a rendu encore plus concrète la réalité de cette guerre.



L'eau et le paysage

Les élèves de CM2 et de CM1-CM2 de l'école intercommunale ont bénéficié en ce début d'année scolaire d'interventions du **CPIE** sur le thème de **l'eau et du paysage**. Pendant quatre demi-journées, les élèves ont observé le milieu proche de l'école et découvert la diversité des paysages du massif jurassien en lien avec le thème de l'eau.



Ces animations permettent notamment de **découvrir l'écosystème de l'étang, de mieux connaître la faune et la flore et d'apprendre à protéger cet espace sensible.**

Thiphaine Grolimund du CPIE fait partager aux enfants ses connaissances, sa passion pour la nature et les élèves n'en perdent pas une miette.



RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ PAR INTERNET COMME DÉJÀ 4,9 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Le recensement de la population est gratuit. Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclament de l'argent. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, **merci de répondre sous quelques jours**.

• **Pour accéder au questionnaire en ligne**, rendez-vous sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Attention à bien respecter les majuscules et les minuscules, **sans espace entre elles**. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

• **Si vous répondez sur les documents papier**, remplissez lisiblement les questionnaires que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage. Il peut vous aider si vous le souhaitez. Il viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser plus de 31 tonnes de papier en 2018. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement confidentiel des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

**POUR EN SAVOIR PLUS, VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER À VOTRE AGENT RECENSEUR,
À VOTRE MAIRIE OU VOUS RENDRE SUR LE SITE WWW.LE-RECENSEMENT-ET-MOI.FR**

Merci de réserver un bon accueil aux deux agents recenseurs de la commune : Mme Marie-France Mellinas et Mme Brigitte Cuinet

Un peu de civisme ...

Nuisances sonores

Vous avez été nombreux cet été à vous plaindre en mairie ou à un conseiller municipal concernant les aboiements répétés des chiens dans votre quartier.

Il faut savoir que les aboiements répétés, continus, le jour, la nuit, sont la source la plus fréquente de litiges entre un propriétaire de chien et son voisinage. La loi sanctionne les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour les voisins.

Que faire contre les aboiements d'un chien ?

La première chose à faire est de rendre visite au propriétaire du chien et d'essayer l'échange amiable. Expliquer que le chien génère une nuisance sonore et que cela vous dérange vraiment. Au besoin unissez-vous, faites la démarche à plusieurs. En



effet, si d'autres riverains ressentent la même gêne, ensemble vous serez plus convaincants.

Dans le meilleur des cas, une fois mis devant le fait accompli, le maître de l'animal prendra les mesures nécessaires pour régler le litige (dressage, collier anti aboiement, pension pour chien...).

Si malheureusement vos doléances restent sans effet, il est conseillé de se rendre à la gendarmerie. Elle pourra venir constater la gêne occasionnée par l'animal et dresser un procès-verbal en conséquence.

La loi peut intervenir en faveur du plaignant pour faire cesser les nuisances. Dans le cas où aucune solution ne serait mise en place par le propriétaire du chien pour limiter la nuisance, il pourrait être condamné à verser une amende de plusieurs centaines d'euros ; à savoir qu'il est prévu dans les textes une possible confiscation du chien.

Divagation interdite

Il semble utile de rappeler que la divagation des chiens est interdite. Des plaintes en mairie sont récurrentes concernant des chiens en liberté devant les habitations, menaçants ou mordants les passants et leurs animaux tenus en laisse.

Merci aux propriétaires de chiens de respecter les promeneurs et de tenir vos animaux hors de portée des passants.

Dépôts sauvages

Pour ceux qui croient encore que la nature est un dépotoir, rappel des horaires d'ouverture de la déchèterie (accès gratuit avec une carte).

Horaires d'ouverture de la déchèterie de Frasne

	Lundi	Mercredi	Jeudi	Samedi
Horaires d'été	13h30—18h30	13h30—18h30	13h30—18h30	9h-12h 13h30—18h30
Horaires d'hiver	13h30—17h	13h30—17h	13h30—17h	9h-12h 13h30—17h

Passage des périodes été et hiver : aux changements d'heure

La déchèterie est fermée les jours fériés et le 2 janvier

Stationnement

Le maire dispose d'un pouvoir de police générale lui permettant d'interdire le stationnement sur la voie publique longeant les propriétés privées.

La loi impose au maire d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques dans sa commune et notamment de veiller à la commodité du passage dans les rues, places et voies publiques (art. L.2212-2 du code général des collectivités territoriales).

A La Rivière-Drueon, le stationnement sur le domaine public hors parkings aménagés, est interdit. Le maire a adressé un courrier à toutes les personnes qui avaient pris l'habitude de stationner leur véhicule sur le trottoir ou la route plutôt que sur leur propriété.



Interdiction pétards et feux d'artifice

Depuis plusieurs années, la mode est de lancer des pétards ou des feux d'artifice lors des mariages, des anniversaires ou autres événements personnels.

Dans certains cas, des demandes sont faites en mairie mais bien souvent des tirs sont réalisés sans aucune autorisation.

Les risques causés par les pétards et les feux d'artifice sont nombreux, c'est pourquoi un arrêté a été pris pour les interdire sur le territoire de la commune. En effet, certains produits contiennent des matières explosives et sont très dangereux pour les utilisateurs et les personnes se trouvant à proximité.

Ils peuvent provoquer des nuisances sonores mais également toutes sortes de blessures ou brûlures. Leur utilisation peut également provoquer des dégradations ou des incendies.



La réglementation précise que ces artifices de divertissement ne peuvent être tirés dans des lieux rassemblant de nombreuses personnes, des endroits fermés ou en direction de ces lieux.

En cas de non-respect de la réglementation en vigueur, vous encourez jusqu'à 1 500 € d'amende. Pour tout dommage causé par un tir de feux d'artifice ou de pétards (accident, dégradation) vous vous exposez à une amende pouvant aller jusqu'à 150 000 € et 10 ans de prison.



Ramassage des journaux pour la classe de Mer

Les journaux sont ramassés devant votre porte, à partir de 9 h, les jours suivants :

- Samedi 5 janvier 2019
- Samedi 2 février 2019
- Samedi 2 mars 2019
- Samedi 6 avril 2019
- Samedi 4 mai 2019
- Samedi 8 juin 2019
- Samedi 6 juillet 2019

Merci de déposer uniquement les journaux. Pas d'enveloppes avec fenêtres, pas de livres avec des couvertures cartonnées, pas de carton.



1918. Derniers combats et armistice.

Le 3 mars 1918, la Russie signe le traité de paix avec l'Allemagne et ses alliés à Brest-Litovsk (actuelle Biélorussie). L'arrêt des combats sur le front Est permet à l'Allemagne de rapatrier ses troupes sur le front de l'Ouest, sous le commandement de Ludendorff qui souhaite engager rapidement les opérations en France avant l'arrivée des renforts américains. L'attaque débute le 21 mars 1918. Le front allié est enfoncé en Picardie et les troupes allemandes progressent de 60 km. C'est la reprise de la guerre de mouvement. Paris est à nouveau menacé et bombardé par la « grosse Bertha » du nom de la fille du fabricant Krupp. Ce canon gigantesque de 34 m de long est dissimulé dans les bois en Picardie à 120 km de Paris. Le 26 mars, Clémenceau, Président du Conseil, charge le général Foch de coordonner les actions des Alliés. Les allemands lancent de nouvelles attaques dans les Flandres le 9 avril, sur le chemin des Dames le 27 mai et en Champagne le 17 juillet. Foch

attaque massivement sur plusieurs points du front. Il dispose désormais de centaines de chars et de la présence de l'armée américaine dont le premier engagement fut la bataille du bois de Belleau, au nord-ouest de Château-Thierry.

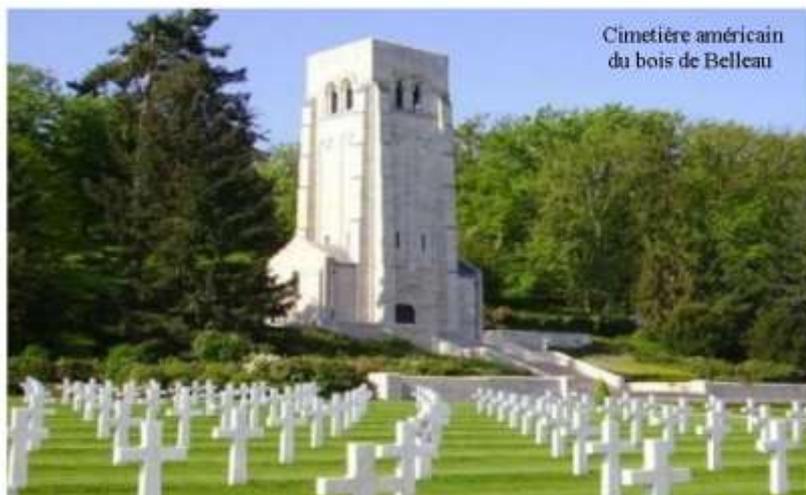
Au cours de cette bataille, du 30 mai au 5 juillet, les pertes américaines ont été de 8100 hommes, tués, disparus ou blessés. Elle marque le début de la grande contre-offensive alliée de 1918. Les Allemands sont de nouveau battus à Montdidier le 8 août, à Saint-Mihiel le 15 et le 26 septembre. Ils se replient sur la Meuse. Le repli allemand est méthodique et meurtrier pour les deux camps.

En Allemagne, les grèves et les manifestations pour la paix se multiplient. Le 7 novembre, une délégation allemande aborde les lignes françaises pour discuter des conditions de paix. Les négociations aboutissent à la 11^{ème} heure, du 11^{ème} jour du 11^{ème} mois. Le 11 novembre, l'armistice est signé dans un wagon, à

Rothondes dans la forêt de Compiègne.

C'est la fin des combats, la victoire des Alliés et la défaite de l'Allemagne. Partout on donne libre cours à sa joie. Mais ce n'est pas la fin de guerre, loin s'en faut.

En France la démobilisation est très lente et se fait en



deux phases, de novembre 1918 à avril 1919 puis de juillet 1919 à septembre 1919. Les jeunes classes 1918 et 1919 ne seront libérées qu'en mai 1920 et mars 1921.



Commence le temps du deuil. Le bilan humain est terrible. Uniquement en France, on compte plus d'un million et demi d'hommes tués et plus de 4 millions de blessés, gueules cassées, mutilés, aveugles ou borgnes, gazés. Notre village compte 39 morts. L'année 1918 a été endeuillée par la mort de Charles Rousselet à la suite d'une maladie contractée au front, de Léon Jacot et de Henri Baudet tués dans l'Aisne, de Hubert Bourdin tué dans les Ardennes. D'autres rentrent blessés et gazés. La classe 1912 est particulièrement éprouvée : sur onze soldats mobilisés dont les familles habitaient La Rivière en 1914, huit sont morts. Cinq familles ont perdu deux de leurs enfants. Le deuil s'étend à l'ensemble de la



victoire aujourd'hui disparues.

Dans l'église, une chapelle du bas-côté droit est consacrée aux morts de la guerre dont les noms sont inscrits sur deux plaques de marbre.

Le souvenir et le deuil restent vifs très longtemps dans la population. En 1935, une nouvelle cloche de 1800 kg est fondue pour l'église, elle porte les noms des soldats. *« Cette cloche aura une voix éminemment éloquente, M. le Maire ayant eu l'heureuse et touchante pensée de faire inscrire sur le bronze les noms de nos trente six morts de la guerre. De la sorte, comme il l'a dit dans son discours du 11 novembre, "ces noms glorieux, la cloche en jettera les échos dans le ciel de leur pays natal, et les associera à toutes les cérémonies, gaies ou tristes. Ils pleureront avec elle quand elle sonnera le glas d'un être cher ; ils se réjouiront comme elle, en annonçant un baptême ou un hyménée..." Elle saura secouer l'apathie et la mollesse. Quand au jour de sa bénédiction il sera pour tous une fête émouvante, une vraie fête de famille.»*



Les derniers poilus sont faits chevaliers de la Légion d'honneur :

Francis Prince (père de Mesdames Paulette Pilod et Denise Bressand) reçoit la médaille le 11 novembre 1958 à La Rivière. Il reçoit également la médaille de Verdun. Il était déjà titulaire de la Croix de Guerre et de la Médaille militaire avec trois citations.

Camille Delavenne (père de Madame Georgette Bressand) est décoré le 11 novembre 1971 à La Rivière. Il était titulaire de la Croix de guerre, trois étoiles de bronze et de la médaille militaire.

Ils étaient les derniers témoins de cette Grande Guerre qui devait être la « Der des Der ». Ils se sont souvent tus ou n'ont pas voulu raconter leur guerre à eux, laissant ainsi leurs proches dans l'ignorance et l'incompréhension. Le Centenaire de la guerre de 1914-1918 a permis à travers les écrits, les reportages, les films de connaître le passé et l'histoire de nos aïeux, ce qui est indispensable à l'harmonie entre les hommes et la paix entre les peuples.

Faune et Flore

Les prairies humides

Les prairies humides sont une des richesses naturelles de la vallée du Drugeon. Elles abritent une flore et une faune très spécifiques.



*fleurs bleues et blanches
Vaux les Aigues à La Rivière Drugeon*

LA POLÉMOINE

Cette espèce peut sembler banale dans la vallée du Drugeon mais c'est une espèce rare et protégée.

Grande plante vivace à feuilles découpées, fleurs bleues ou blanches à odeur peu agréable, qui fleurit courant juin.

Elle forme parfois des peuplement très denses comme à la station de pompage de La Rivière Drugeon ou au moulin de Bannans.

Beaucoup d'espèces de plantes sont présentes dans ces prairies

humides : reine des prés, valériane, renouée bistorte, lychnis fleur de coucou, renoncule à feuilles d'aconit, œillet superbe...



œillet superbe

LE CUIVRÉ DE LA BISTORTE

La Renouée bistorte très commune est une plante vivace à feuilles allongées ovales, tige simple terminée par un épi de petites fleurs roses.

C'est la plante hôte c'est-à-dire nourricière d'un petit papillon : le cuivré de la bistorte

L'émergence : l'apparition des adultes est très précoce, début mai. L'adulte se nourrit du nectar de différentes plantes dont la bistorte. Il ne vit que quelques semaines.

La femelle pond sur les feuilles de bistorte, la chenille se nourrit exclusivement des feuilles de bistorte.

Ce papillon rare est une relictte glaciaire d'où sa grande importance dans la faune de la vallée du Drugeon.



renouée bistorte avec son papillon, le cuivré de la bistorte



papillon de profil



mâle sur la renoncule à feuilles d'aconit

Évènements

Brocante

Organisée pour la seconde année par le club de foot US Laveron, une cinquantaine d'exposants s'est retrouvée le dimanche 8 avril 2018.

Cette deuxième brocante s'est déroulée une fois de plus par un temps magnifique.

Le rendez vous est d'ores est déjà pris pour une nouvelle édition qui se tiendra le dimanche 14 avril 2019.

Nettoyage du village

À l'initiative de la commission Environnement du conseil municipal et des associations de pêcheurs et de chasseurs, la matinée du 14 avril 2018 fut dédiée au nettoyage du village.



Une quarantaine de personnes a répondu présent à cet appel pour sillonner le village et ramasser les déchets abandonnés.

Les chasseurs ont commencé tôt le matin leur besogne et ils ont profité de cette matinée pour faire un comptage de gibier d'eau au lieu-dit « derrière les ponts ». Dès 9 h, de nombreuses personnes et notamment des enfants sont venus participer à cette matinée éco-citoyenne et ont contribué à améliorer notre environnement. Merci à eux.

La commune avait à cette occasion organisé un petit apéritif en fin de matinée pour remercier tous les participants.



Salle des associations

Suite à un dégât des eaux, la commune avait pris la décision de rénover la salle des associations dans sa totalité.

Celle-ci avait en effet besoin de rafraîchissement car peu de travaux avaient été entrepris ces dernières décennies.

L'employé communal a été chargé du démontage des boiseries et de l'arrachage du sol.

Sont intervenues pour ces travaux, les entreprises CVA pour le remplacement des fenêtres, Minary pour les sols et les murs, BTP Lonchamp pour la casse des

murs, Elec 2000 pour l'électricité et SCS pour la plomberie et la rénovation de la petite cuisine.

Des surprises sont venues gonfler le budget initialement prévu, comme des remontées d'humidité du mur extérieur et par le sol qu'il a fallu assainir, et des branchements d'évacuations d'eaux usées à revoir en totalité.

Cette salle est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite.

Reste encore à remplacer la porte d'entrée et à installer un système de fermeture par badge afin de solutionner les oublis de fermeture de porte et/ou de chauffage.

Fête des escargots

Cette année, la mythique fête des escargots a eu lieu les 15, 16 et 17 juin dernier. Le week-end a été rythmé par les concerts, spectacles, bals populaires, et autres dégustations d'escargots. Le vendredi, un bal musette était proposé, suivi d'un concert avec Les Spiders, groupe emblématique de l'événement. Le samedi, le chapiteau était décoré aux couleurs de l'Irlande, on pouvait y déguster une bière blonde irlandaise. Ce soir là, le public accueillait la venue d'un groupe franco-suisse, très apprécié dans le Haut-Doubs : Sang d'ancre. Une nouvelle recrue musicale s'est également produite sur la scène de la fête des escargots : DJ Didich, un enfant du village.



Le dimanche, les organisateurs ont rendu un bel hommage au défunt Johnny Halliday, en invitant son sosie officiel à se produire à La Rivière. Son show a réuni toutes les générations. On a pu aussi découvrir le sosie de Céline Dion, qui arrivait tout droit de Las Vegas. On notera également la présence exceptionnelle de Thibaud Choplin, célèbre imitateur, et grand vainqueur de "Un incroyable Talent". Pour clôturer ce grand week-end de fête, un bal populaire a été donné le dimanche soir par le groupe "Les Snails", toujours sous le signe de la convivialité.

Les organisateurs souhaitent rappeler que cet événement ne pourrait pas se tenir sans tout le travail fourni par les bénévoles, qu'ils tiennent à remercier vivement.

Trail du Drugeon

Dimanche 1^{er} sept 2018

Changeement de formule pour cette 12^{ème} édition du trail du Drugeon : 1 seul parcours de 16 kms, pour les randonneurs de l'après midi départ à 16h et pour les coureurs à 19h. La particularité : manifestation le samedi soir « en semi-nocturne » avec un timing bien calculé afin que les coureurs découvrent le lac de Bouverans au coucher du soleil et une fin de course à la frontale... Belle réussite pour cette nouvelle édition qui a ravi les 330 participants présents. Les bénévoles du ski club ont su se mobiliser pour offrir une manifestation qui a



d'Emmanuel Redoutey.

Les jeunes et familles se sont défoulés sur des circuits plus courts en course patrouille par équipes de trois.

Au niveau des résultats, c'est un triathlète Benoît Menestrier qui a remporté l'épreuve individuelle alors qu'en patrouille mixte, Yvan Bouday et son épouse ont assuré la 1^{ère} place. Ensuite, participants et bénévoles se sont régalés autour de la morbiflette préparée par Yves Bohin. Et nous retiendrons également la superbe prestation du tout nouveau speaker Rémi Bourdin qu'il convient aussi de féliciter pour ses excellents résultats sportifs en équipe du massif du Jura de ski nordique et classé 10^{ème} français dans sa catégorie Junior 1.

Prochain rendez-vous la course patrouille en ski le samedi 2 février 2019 après midi.

Pour connaître le programme du club : www.skiclubfrasnedrugeon.fr



permis de faire découvrir l'espace naturel sensible de Bouverans que ce soit en courant ou avec la randonnée agrémentée d'explications

Virades de l'espoir

Dimanche 30 septembre 2018

Septième virade déjà : chaque dernier dimanche de septembre, une foule nombreuse se presse à la Maison du temps libre. C'est là qu'une centaine de bénévoles s'active pour faire des Virades de l'espoir une réussite. Depuis trente ans, cette manifestation nationale a pour but de récolter de l'argent pour vaincre la maladie génétique qu'est la mucoviscidose. La virade de La Rivière Drugeon (la seule du département) apporte chaque année sa pierre à l'édifice. Cette année, le soleil a attiré 671 marcheurs pour 4841 km et 71 vététistes (1186 km) sur des parcours toujours différents d'une année sur l'autre.

La journée a été rythmée par différentes animations : le groupe Temps dance et Lino, atteint par la muco, a voulu participer à sa manière en jouant plusieurs morceaux de guitare rejoint sur le podium par ses copains Rémi et Aimé (trompette et tuba). L'après-midi s'est terminé avec le groupe de musique ACOUSTIC GOWER.

Les enfants ont profité des animations proposées : pêche à la ligne, casse boîte, jeux en bois. Tout le monde a pu retrouver les stands de vente d'objets « Vaincre la mucoviscidose », jouer à la tombola, stand de maquillage...

Tout au long de la journée, les bénévoles se sont relayés pour proposer une restauration (400 menus escargot, 248 barquettes de frites, 250 crêpes, franc succès pour les tartines chaudes, 90 sandwiches). Les pains, les brioches et autres gâteaux de notre boulanger ont été appréciés à leur juste valeur et la buvette aussi, essentielle quand le soleil est de la fête.



En fin de journée, le traditionnel lâcher de ballons, synonyme d'espoir.

Une telle journée ne pourrait avoir lieu sans la centaine de bénévoles et de partenaires qui œuvrent durant cette journée, et pour certains d'entre eux, tout au long de l'année. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés ! Merci également à toutes les personnes qui se sont déplacées

et qui ont participé à cette virade.

C'est grâce à vous tous que nous pouvons espérer entrevoir la guérison de cette maladie.

L'argent récolté (35 656 €) durant cette journée a été entièrement reversé à l'association Vaincre la Mucoviscidose qui a impulsé la création des Virades de l'espoir en 1985. Vaincre la mucoviscidose utilise les fonds ainsi récoltés pour financer ses quatre missions prioritaires :

- le soutien et le financement de la recherche sur la mucoviscidose.
- l'amélioration de la prise en charge thérapeutique et de la qualité de soin au quotidien.
- le soutien aux patients et aux familles pour vivre mieux la maladie au quotidien.
- l'information et la sensibilisation du grand public à la maladie.

Vous pouvez toujours envoyer vos dons à Gérard Pilod, 5 ruelle de la fenette, 25560 La Rivière Drugeon pour l'association Vaincre la Mucoviscidose.

Pour info vous pouvez déduire 66% du montant de votre don.

Merci à tous. PILOD Gérard responsable virade

Le Centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale



C'est sûrement la commémoration qui a marqué le plus l'année 2018.

Depuis 2014, une dizaine d'historiens amateurs a souhaité rendre hommage à ceux qui vécurent la guerre et faire connaître d'avantage ceux qui firent le sacrifice de leur vie et dont les noms figurent désormais sur les monuments aux morts de nos villages. Après La Rivière en novembre 2014 et Boujailles en novembre 2016, ils ont organisé un ensemble de manifestations à Frasne du 9 au 13 novembre 2018 pour l'ensemble des dix villages de la Communauté de communes.

La mémoire de ce conflit a été transmise aux habitants des villages par une exposition visitée par plus de deux mille personnes. Les visiteurs s'enfonçaient dans l'ombre d'une tranchée sur les traces du 60^e régiment d'infanterie durant les quatre années de la guerre. Basé à Besançon, ce régiment, qui comptait de nombreux soldats de notre région, a participé à toutes les grandes batailles et a subi des



pertes considérables pendant le conflit.

Le cheminement dans la tranchée était ponctué de scènes de la vie quotidienne dans les villages : femmes au labour, femme seule avec son enfant et un vieillard, école. Pour illustrer comment la guerre a été aussi une épreuve pour l'ensemble de la société française : les hommes étant mobilisés, les femmes deviennent chefs de famille et responsables des exploitations agricoles. À ce dur travail s'ajoute chaque jour la crainte d'une terrible nouvelle. Outre l'exposition, une pièce de théâtre « *Il n'y a que la vie qui compte* » fut présentée le samedi 10 novembre par la troupe bisontine Villar'scènes. 200 personnes ont assisté et apprécié cette représentation. Cette pièce a été conçue et mise en scène par Michel Humbert et Henriette Humbert-Vieille Mecet.

Dans une conférence « *Le traité de Versailles entre paix et humiliation* » Daniel Lonchamp, professeur d'histoire honoraire, a fait redécouvrir les acteurs du traité et son contenu ainsi que les conséquences de cette paix ratée. Le 28 juin 1919, le traité de Versailles est signé. Quel retour à la paix ? Vingt ans après, l'Europe s'embrase à nouveau.

Les enfants de l'école primaire de Frasne ont joué le dimanche après-midi une pièce de théâtre « *Classe 15* ». Les nombreux spectateurs ont applaudi ces jeunes artistes et leurs enseignants.

Une importante collection d'affiches de cinéma relatif au conflit a été proposée par Monsieur Claude Bertin-Denis et le Club des Collectionneurs du Mont d'Or a fait une riche présentation de cartes postales et de documents.

Montrer le caractère destructeur de la guerre, parler du terrible coût humain du premier conflit mondial tout particulièrement en Europe, commémorer le centenaire de la Grande Guerre s'affirment comme une prise de conscience que l'Europe



est un bien commun et un idéal de paix pour les différentes nations qui la composent.

Cent ans après ce terrible conflit, il s'agit d'être porteur d'un message de paix.

Le livre « *De la vallée du Drugeon à l'enfer est toujours disponible* » Contact : Danielle Grillon 03 81 89 70 76 ou par mail jean-paul.grillon@orange.fr



3^{ème} nuit du Folk du Drugeon

Le samedi 27 octobre 2018, pour la troisième année consécutive, l'Association culturelle de La Rivière Drugeon et l'association Tant'a ont organisé la "3^{ème} NUIT DU FOLK DU DRUGEON".

Comme l'an passé, un atelier gratuit d'initiation aux danses folk fut animé par Emmanuel REDOUTEY de 16h à 18h. Cet atelier a bien fonctionné avec une bonne fréquentation.

Le programme de cette année a



mis à l'affiche 2 groupes de l'Ain : "Les Poules à facettes" nous ont fait danser un folk festif et entraînant. Un second groupe « Les Menestrels de Kelyre » a interprété un folk plus électrique à la limite du ROCK et fait danser la centaine de personnes présentes jusque tard dans la nuit.

A cette heure les deux associations n'ayant pas fait le bilan de la soirée, nous ne pouvons pas affirmer avec certitude l'existence d'une 4^{ème} Nuit du folk.

Randonnée des fruitières 2018



Le 13 mai 2018, le village de La Rivière Dugeon donnait le départ à la traditionnelle randonnée des fruitières.

Depuis 14 ans, la communauté de communes Frasne Dugeon et les dix villages la composant, organisent cette randonnée placée sous le signe du produit du terroir

qu'est le comté.

Cette rando permet de découvrir les paysages qui donnent les arômes particuliers à ce fromage et de le déguster tout au long du parcours. Grâce au partenariat avec les producteurs de comté (dont le CIGC), les 5 fruitières de la CFD ouvrent leurs portes et c'est l'occasion de goûter, voire de comparer les différentes saveurs. Saluons la générosité des coopératives qui participent à la réussite de cette journée.

Le principe de cette animation est que chaque village qui compte une fruitière, organise, tous les 5 ans, avec la coopération d'un autre village, l'accueil de cette randonnée.

En 2018, c'est donc le tour de La Rivière Dugeon et de Vaux et Chantegrue de « s'atteler à la tâche ».

La réputation de cette randonnée oblige les organisateurs à limiter le nombre d'inscriptions. Cette année, le comité organisateur avait limité à 2 200 inscriptions (+ 300 enfants de moins de 10 ans).

Les bénévoles des 2 villages se sont donc organisés pour prévoir les parcours, les repas, les ravitaillements, la buvette, les inscriptions, les parkings, les fermetures de circuit, le débalisage... avec toutes les infrastructures et chapiteaux nécessaires.

Toutes les associations sont donc mobilisées et ont répondu présentes, avec environ 173 bénévoles, pour organiser au mieux cette journée.

C'était malheureusement sans compter sur une invitée surprise : la PLUIE.

Malgré un temps plus que maussade, 1 233 courageux ont bravé les intempéries et le froid pour parcourir à

pied, à VTT ou à cheval les kilomètres prévus. Bravo et merci à eux pour leur fidélité à la rando des fruitières.

L'exercice physique n'a malheureusement pas suffi à réchauffer les sportifs mais un délicieux repas, préparé par Odile, a permis de clore cette randonnée en beauté. Un grand merci à elle et à son équipe.

Merci également à l'association Le Foyer pour la gestion financière (avance de fonds, infrastructures...).

Rappelons aussi que la Communauté de communes CFD est partenaire de cette animation et qu'elle participe financièrement.

Depuis 2016, il a été décidé de créer un fonds de solidarité entre villages de la communauté de communes pour palier aux caprices de la météo. Ainsi, tous les bénéfices réalisés par les associations supérieurs à 12 000 € sont versés dans un fonds commun pour aider les communes qui ne parviennent pas à dégager un bénéfice suffisant malgré l'investissement des associations.

2018 fût la première année où ce fonds a été utilisé pour « récompenser » les associations et ne pas les pénaliser du fait du manque de participants. La CFD participe à hauteur de 9 000 € (salaires des agents, assurance, communication, secours...) et garantit un minimum de 8 000 € de bénéfice à partager entre les associations présentes. En 2018, les chiffres montrent un bénéfice net de 4 900 € et le fonds de soutien abondé par la CFD, vient agrémenter cette somme de 3 100 €.

Les associations et la commune sont très reconnaissantes de l'engagement financier de la CFD et du travail accompli par Laurence Lyonnais et David Reymond pour leur aide précieuse en matière de logistique aux villages organisateurs.

Un très grand merci aux agriculteurs et membres de la coopérative de La Rivière-Dugeon qui ont offert généreusement une bonne partie du comté dégusté ce jour et qui ont

apporté leur soutien aux associations en accueillant tous les participants à la fromagerie.

Les bénéfices de cette journée sont répartis entre les associations participantes, en fonction des heures de présence des bénévoles et un repas a été organisé le 1^{er} décembre 2018 pour les remercier de leur investissement.

Bravo à tous ceux qui ont fait de cette journée une réussite malgré une météo capricieuse et RDV dans 5 ans.

La rando en chiffres

Repas :

- 70 kg comté
- 91 kg de terrine
- 440 kg de frites
- 138 kg de rôti de porc
- 1521 compotes

Ravitaillements :

- 143 kg de comté
- 22 kg de pruneaux secs
- 31 kg d'abricots secs
- 25 kg de pain d'épice
- 26 kg de chocolat noir
- 60 kg d'oranges



Liaisons douces

Dès 2005, les élus de la CFD ont engagé une réflexion sur la valorisation touristique de notre territoire. Une première étude, établie avec l'aide du CPIE, a permis de réaliser un diagnostic et a abouti à des propositions et pistes d'action servant de base de travail.

L'objectif était de mettre en place un programme d'investissement pour l'ouverture au public des milieux naturels.

De ce programme, ont découlé les réalisations suivantes :

- Création d'un nouveau ponton aux tourbières de Frasne et d'un chalet d'accueil avec sanitaires au niveau des parkings,
- Création d'un sentier et belvédère sur le site du Marais du Varot à Bouverans,
- Création d'un belvédère entre Vaux et Chantegrue et Bonnevaux,
- Création d'un observatoire ornithologique sur l'étang de La Rivière Dugeon,
- Création d'un sentier d'interprétation « Dugeon et Dragon » à La Rivière Dugeon,
- Création d'un parcours permanent d'orientation et d'interprétation sur le site de Combe noire à Vaux et Chantegrue,
- Création d'un sentier de découverte à Vaux et Chantegrue,
- Installation d'une signalétique et panneaux d'information sur les itinéraires de randonnée (dont le sentier de la Croix de la Bêche)

Par la suite, il a été question de mettre en place un réseau de boucles pédestres et cyclables à partir du maillage de chemins existants sur le territoire de la vallée du Dugeon.

Empruntables à pied ou à vélo, les liaisons vertes relient les différents sites aménagés et incitent à la découverte du territoire par des moyens de locomotion non polluant. Elles empruntent, pour majorité, des voies peu fréquentées par les véhicules à moteurs et facilement accessibles.

Ces liaisons vertes doivent également permettre de relier les différents villages de la communauté de communes Frasne Dugeon.

Ce projet s'insère dans un objectif de développement durable puisqu'il concilie écologie, activité économique



(valorisation touristique) et lien social.

Un balisage spécifique est créé début 2018 constitué de panneaux représentant des logos verts piéton et cycliste. A chaque carrefour important (croisement entre liaisons), des précisions sont indiquées sur les panneaux (direction, kilométrage). Des plaquettes ou autocollants sont également positionnés tout le long des circuits pour permettre aux utilisateurs de vérifier leurs itinéraires.

Aucun travaux de génie civil n'est prévu pour aménager les liaisons douces (hors compétence CFD) mais certaines communes souhaitent conforter ce réseau en améliorant les ouvrages routiers et la chaussée de leur village.

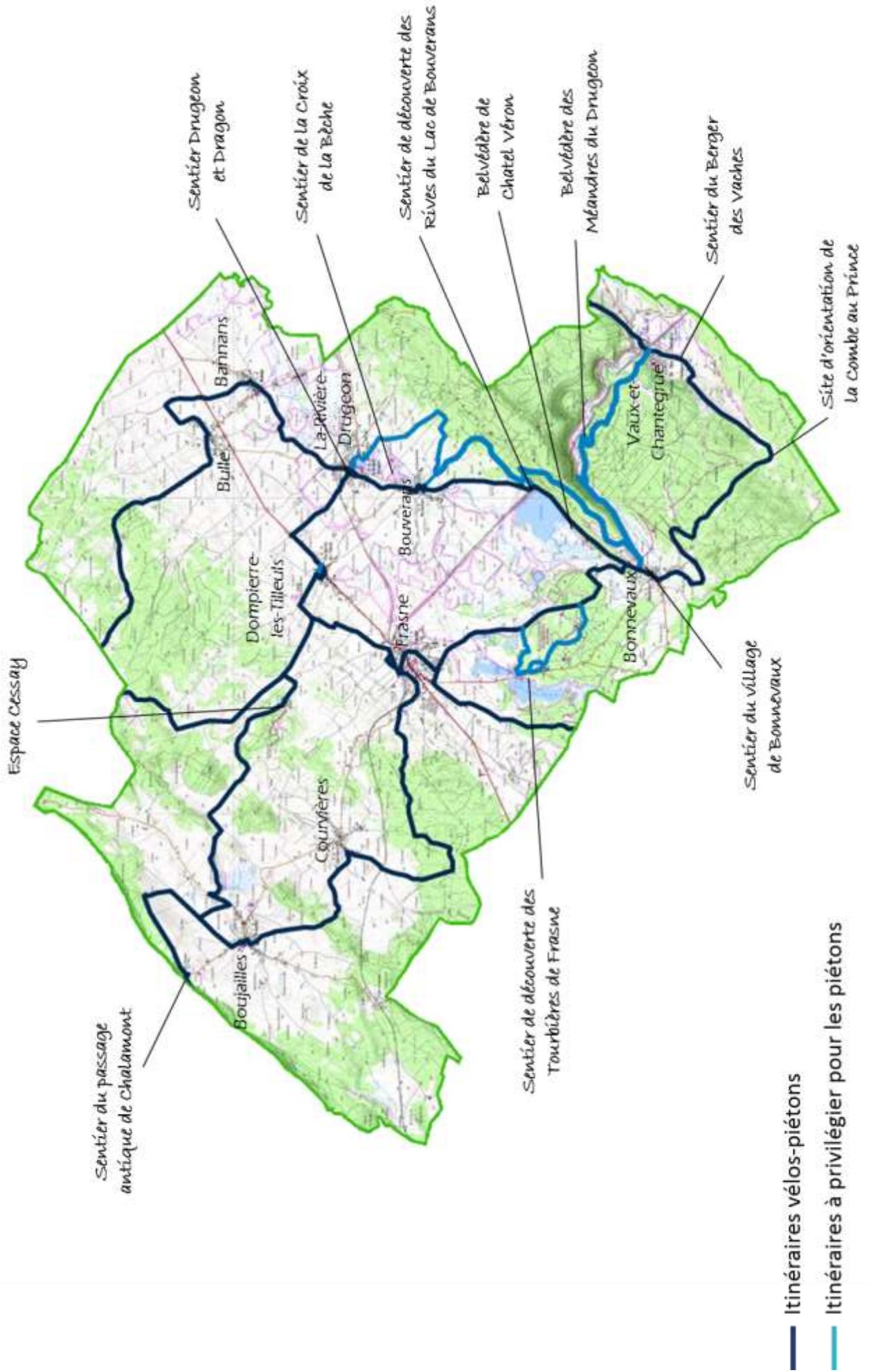
Pour faire connaître et promouvoir ces itinéraires, la CFD a organisé le dimanche 3 juin 2018 un rallye découverte au fil des liaisons vertes. Des animations (contes, balades, expositions, visites guidées, jeux...) étaient au programme de cette journée, sur l'ensemble des 10 communes.



Des outils de communication sont également en prévision, comme la réalisation d'une carte papier détaillant les itinéraires.

Vous pouvez retrouver dès maintenant la carte interactive des itinéraires sur www.frasnedugeon-cfd.fr

Cartographie des itinéraires vélos-piétons



Vie associative

AAPPMA la Drugeonnaise

L'association la Drugeonnaise est une Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique. Comme toutes les AAPPMA, ses domaines d'action sont les suivants (source : site www.federationpeche.fr) :

- Elles détiennent et gèrent les droits de pêche qu'elles acquièrent, négocient, reçoivent ou louent sur les domaines publics ou privés ;
- Elles participent à la protection des milieux aquatiques, du patrimoine piscicole, luttent contre le braconnage, la pollution et la destruction des zones essentielles à la vie du poisson ;
- Elles effectuent des opérations de mise en valeur du domaine piscicole ;
- Elles favorisent l'information et réalisent des actions d'éducation du public aux milieux aquatiques. Elles sont fédérées par département, essentiellement en vue d'assurer des fonctions de représentation associative, de coordination ou d'appui technique.
- Elles contribuent au maintien du lien social et intergénérationnel via des animations territorialisées permettant aux communes de renforcer leur rayonnement départemental et extra départemental.

Les activités de la Drugeonnaise s'inscrivent donc dans ce cadre.

Le parcours de pêche géré par l'association est varié et étendu avec :

- Une rivière : le Drugeon, depuis la limite communale entre Bonnevaux et Bouverans, jusqu'à la limite entre La Rivière-Drugeon et Bannans
- Des étangs : les étangs des Pelles à Bouverans, l'étang « Claudet » à La Rivière-Drugeon
- Un lac : le lac de Bouverans, pour l'AAPPMA depuis le bord.



Les périodes d'ouverture de la pêche sont les suivantes :

- Le Drugeon : ouverture de la 1^{ère} catégorie : le deuxième samedi de mars
- Les étangs des Pelles et l'étang Claudet : 1^{er} mai
- Lac de Bouverans : le 1^{er} samedi de juin

Afin de promouvoir la pêche et de sensibiliser le public et les pêcheurs à la protection et au respect du milieu aquatique, une demi-journée de pêche à la truite et de découverte du milieu aquatique est organisée. Cette manifestation se déroule autour de l'Étang Claudet à La Rivière-Drugeon. Elle est organisée le dernier samedi de mai pour tous les enfants de l'école intercommunale. Lors de cette manifestation, les enfants sont invités à pêcher une truite, accompagnés d'un pêcheur d'expérience. Ils sont invités ensuite à découvrir la diversité de la vie aquatique en observant les petites bêtes qui vivent au fond de l'étang dans un aquarium ou à la loupe, après les avoir eux-mêmes cherché à l'aide d'une épuisette.

L'association de pêche participe également à la journée de nettoyage organisée chaque printemps par la commune. Quelques opérations de débroussaillage et d'entretien du parcours de pêche sont également organisées, plutôt en automne, afin de ne pas perturber la faune dans les milieux naturels.

A noter également qu'étant très souvent au bord des cours d'eau, les pêcheurs sont des observateurs précieux. Ils sont invités à faire remonter tout ce qu'ils peuvent voir afin de transmettre ces données et permettre des interventions rapides, en particulier en cas de pollution, de mortalité...

L'année 2018 a été assez particulière : après des crues importantes en début d'année et malgré une recharge en eau très forte, les milieux aquatiques connaissent un assèchement dramatique qui pour l'instant ne cesse de progresser.



Certains secteurs sont totalement dépourvus d'eau, ce qui peut avoir des conséquences sur la faune aquatique. Les pêcheurs sont affectés par ce phénomène et suivront avec beaucoup d'attention l'impact de ce phénomène en 2019, en espérant qu'il ne se reproduise pas à une fréquence trop importante.

Attention nouveauté : vente des cartes de pêche

A partir de 2019, la vente des cartes de pêche ne se fera plus que par internet, sur tout le territoire !

Dès janvier, tous les pêcheurs pourront se rendre sur le site www.cartedepeche.fr et se laisser guider pour prendre leurs cartes de la Drugeonnaise, ainsi que l'option Entente Halieutique du Doubs Amont (facultatif).

Simple et sécurisé, vous pourrez même télécharger votre carte sur votre téléphone portable.

Notre dépositaire Loulet sera doté des outils informatiques par notre AAPPMA et pourra également vous délivrer votre carte.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter :

Mail : grillon.joel@wanadoo.fr

N° de téléphone : 06 49 81 87 14

Association des anciens combattants et mobilisés de La Rivière-Drueon

Notre association regroupe actuellement quatorze personnes, soit une de moins qu'en 2017 suite au décès de Monsieur DICHAMP André. Par contre, nous n'avons enregistré aucune arrivée.

Nos activités sont toujours les mêmes et les personnes à les suivre de plus en plus nombreuses, c'est encourageant.

Ces activités se situent sur trois sites :

Deux les 8 mai et 11 novembre au monument aux morts de La Rivière-Drueon

Au Laveron, pour le souvenir de Marie-Hélène Wulleumier dont une stèle scellée au sommet de la montagne rappelle son sacrifice pour la patrie pendant la résistance organisée lors de la guerre 1939-1945

Une quatrième le 5 décembre, dans l'une des communes de la communauté (Dompierre les tilleuls en 2017, Frasne en 2017, Vaux et Chantegrue en 2018, Bulle en 2019, Bannans en 2020). Cette journée est réservée par l'Etat



pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie.

Lors de la cérémonie traditionnelle du 11 novembre 2018, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux groupes :

Des enfants de l'école primaire dirigés par Mmes Valion et Salvi qui nous ont récité un poème sur cette terrible souffrance du peuple français durant ces quatre années,

Des musiciens du village venus apporter leur savoir-faire dans les différentes phases du déroulement de ce moment : entre autre ouverture et fermeture du cérémonial, sonnerie aux morts et marseillaise.

Merci à eux pour avoir pris sur leur temps libre pour nous servir.

Cette année, les anciens combattants de Bulle agiront pour la préparation du repas pris en commun à la salle de Bulle. Tous les ans l'organisateur est renouvelé, à lui de choisir la personne qui assurera le repas. Sont alors invités les Anciens Combattants et leurs conjoints faisant parties des communes de Bannans, Bonnevaux, Bouverans, Bulle et La Rivière-Drueon.



Association des parents d'élèves

L'Association des Parents d'Elèves intercommunale de la Vallée du Drugeon a pour principal objectif d'organiser des manifestations afin de participer financièrement aux différents projets d'écoles et ainsi soulager les familles déjà très sollicitées par ailleurs...

- Classe de mer pour les CM2
- Voyages et sorties scolaires de fin d'année
- Dons aux écoles maternelle et primaire (appareils photos,...)
- Financement de spectacles, d'activités ludiques, etc...

Le bureau est constitué d'une vingtaine de membres dont :

Président : Pierrick GARNIER

Vice-président : Anthony LEFEVRE

Secrétaire : Gaëlle LONCHAMPT

Trésorière : Mélanie AUBRY



Nous avons toujours besoin de parents, donc n'hésitez pas à nous rejoindre et venir partager vos idées !

Contact : apedrugeon25@orange.fr

Ou sur notre page facebook : Association des parents d'élèves « Vallée du Drugeon »

Ou directement le président au 06.71.01.63.67



Association de Protection
du Val du Drugeon

Des excursions plus lointaines sont également organisées (découverte des oiseaux du lac de Neuchâtel, observation des marmottes au Chasseral, et des castors à Boudry en Suisse, observation des oiseaux de la basse vallée du Doubs aux environs de Petit-Noir dans le Jura ou du Lac du Der en Champagne...).

Association de la Protection du Val du Drugeon

L'association de Protection du Val du Drugeon a été créée en 1990 par un groupe de personnes soucieuses de la préservation du milieu naturel local. Elle compte pour l'année 2018 près de 80 membres.

De par ses activités, elle intervient sur les communes du bassin du Drugeon.

Chaque année, les adhérents de l'association proposent une quinzaine de sorties de découverte de la faune et la flore de notre territoire (randonnée ornithologique à Bouverans, découverte des chants d'oiseaux, inventaire de la mare pédagogique à La Rivière-Drugeon, découverte des plantes et papillons à Frasne et Bouverans...).



Solitaire D. Petit



La Rivière-Drugeon (printemps 2018) Ch Piotte



Elle organise des conférences sur la faune et la flore : "Le grand tétras et la gélinotte des bois dans le massif jurassien" avec le Groupe Tétras Jura,

collectif d'Apiculteurs du Haut-Doubs, "Protéger le renard, un enjeu économique et de santé publique" avec le collectif Renard-Doubs, "Quand nos paysages disparaissent : murs, murgers et affleurements rocheux" avec le collectif "Pour nos paysages jurassiens"...

"La vie secrète du martinet noir", "Les cigognes dans le bassin du Dugeon".

Des magnifiques récits de voyages sont également proposés : "Lune de miel : à l'affût de l'ours brun" dans les forêts des Balkans, "Voyage au Spitzberg", "Compte-rendu d'un voyage naturaliste dans la réserve naturelle du Pantanal au Brésil", "De la jungle birmane à la taïga russe"...

D'autres thèmes sont également abordés comme : "Débuter et se perfectionner en apiculture" avec le

L'APVD réalise également des études et des inventaires principalement sur les oiseaux : comptages des nids d'hirondelles dans les villages, suivis des populations d'oiseaux nicheurs, comptages mensuels d'oiseaux d'eau en hiver (sur le bassin du Dugeon, la plaine de Pontarlier et le Doubs jusqu'à Montbenoit), suivi international "Eurobirwatch" de la migration des oiseaux à Granges-l'Eglise.

Des études sont également menées sur les mammifères, les amphibiens et les reptiles (inventaire et prospection entre Vaux-et-Chantegrue et Labergement-Ste-Marie, suivi de la migration des amphibiens au niveau du crapauduc des Granges-Narboz). Elle participe encore à des inventaires sur des plantes protégées.



Hirondelle de fenêtre D. Michelat

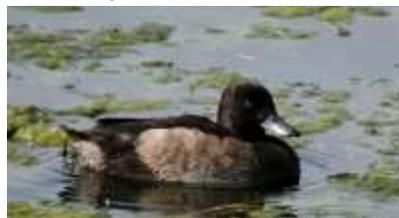


Grenouille rousse S. Clément

Grèbe castagneux JP Lanvers



Fuligule morillon JP Lanvers



Figule milouin JP Lanvers



Solidage du Canada



Pour protéger la biodiversité locale, l'APVD réalise de nombreux chantiers de lutte contre les plantes invasives : berce du Caucase à Montbenoit, renouée du Japon à Pontarlier, Oye et Pallet et Mignovillard, balsamine de l'Himalaya à La Rivière-Dugeon et Mignovillard, et surtout contre le solidage du Canada sur 14 communes du secteur.

Balsamine de l'Himalaya C. Dassonneville



Elle participe à des chantiers de réouverture de milieux pour préserver les sites de nidification comme celui du Petit Gravelot à Bouverans, et ceux d'autres espèces sur des pelouses sèches à La Cluse-et-Mijoux.

Elle recense des pylônes responsables d'électrocutions d'oiseaux. Ainsi des pylônes meurtriers ont déjà été neutralisés sur les communes de Sainte-Colombe, Bannans, La Rivière-Drugeon, Dompierre-les-Tilleuls, Bouverans et Frasne.



Milan royal et pylône



Petit gravelot D. Michelat

L'APVD apporte également son aide au recensement et à la protection des nids de milans royaux et à la mise en place de dispositifs de protection des nids de courlis cendrés et de vanneaux huppés.

Vanneau huppé . Michelat



Courlis cendré D. Michelat



Milan royal D. Petit



Elle travaille régulièrement en partenariat avec d'autres associations (LPO Franche-Comté, CPIE du Haut-Doubs, Commission de protection des eaux, Groupe Tétraz Jura, Centre de soins ATHENAS) et des collectivités locales (Communautés de communes du secteur et de nombreuses municipalités ...).

Si vous êtes intéressés par la nature, si vous êtes soucieux de sa protection et du maintien de la biodiversité locale ou si vous souhaitez venir découvrir les richesses floristiques et faunistiques de notre région à travers nos multiples activités, alors, n'hésitez pas à nous contacter (apvdrugeon@orange.fr) et à nous rejoindre.

LA BOULE RIPARIENNE

Lors de notre assemblée générale annuelle, M. Pierre Pillod est venu rejoindre notre association qui malheureusement ne compte pas assez de membres. Nous souhaiterions que d'autres personnes se mobilisent afin d'assurer la relève.

Lors de notre concours du 28 juillet, nous n'avons accueilli que 14 équipes, la pluie s'étant invitée en tout début d'après-midi.

Seules 12 équipes se sont inscrites à notre concours du 18 août "challenge Albert Bressand"

Nous nous interrogeons sur le devenir de ces concours.

Le dimanche 9 septembre a eu lieu notre traditionnel concours des sociétaires. Cette journée s'est passée dans la bonne humeur.

Comme toutes les années, les concours du jeudi organisés avec l'association de Bulle-Bannans ont été un succès surtout avec le beau temps. Nous n'avons jamais joué sous la pluie et nous avons

battu des records de participation avec 60 joueurs le 2 août à La Rivière. Les 10 meilleurs joueurs de la saison ont été récompensés lors d'un repas convivial. Nous reconduisons ces rencontres pour l'année 2019.

Nous vous attendons nombreux au terrain du "Placelet" pour des moments de détente dans la bonne humeur. Vous pouvez acheter votre carte de membre auprès de Béatrice Couteret pour la somme de 10€.





Club de l'amitié

Le club de l'amitié est toujours synonyme de convivialité. En décembre 2017, notre traiteur Jean-Claude nous a préparé le « repas des anciens ». Pour agrémenter ce bon repas, nous avons accueilli le chanteur Nathanaël. Celui-ci nous a proposé des chansons anciennes que nous avons tous repris en chœur.

Nous avons profité de cette occasion pour fêter les 80 ans de Madeleine Lonchamp et de Georges Trouttet et les 85 ans de Marie-Thérèse et René Javaux, d'Anne-Marie Bertin et de Jeanne Baudet.

Fin février 2018, notre concours de tarot a une fois encore attiré beaucoup de joueurs.

En mars, les concours de belote et de tarot à Pontarlier ont récompensé de nombreux joueurs de nos clubs. Bravo à eux.

En avril, le traditionnel « repas Grenouilles » a comblé nos adhérents. Ce repas succulent, à l'Escale, a fait dire à tous qu'ils reviendraient l'année prochaine...

Le 18 septembre, le club de Frasne organisait un repas à Cessay pour l'ensemble des clubs de la Communauté de communes. Des parcours de marche (4 et 8 kms) étaient proposés avant de déguster une délicieuse fondue. Plus de 225 personnes étaient présentes lors de cette journée de rencontre.

Les activités du club ont repris début octobre tous les mardis après-midi. Nous espérons que les nouveaux retraités viendront nous rejoindre.

Club fait main

Dans le cadre de la rentrée 2018/2019, l'association ouvre à nouveau ses portes et vous propose tout au long de l'année diverses créations selon les idées de chacun ou chacune. Rien n'est imposé, chaque participant apporte ses idées créatives, selon ses passions : tout est à créer.

Le club souhaiterait recruter de nouveaux adhérents qui apporteraient de nouvelles idées.

C'est un club convivial, avec échange de savoir faire et de bonne humeur, pour toutes catégories de personnes quel que soit leur âge.

Les jours et horaires n'ont pas changé : lundi de 13h30 à 16h30 et mardi soir de 20h30 à 23h00, dans la salle située au-dessus de la salle des associations.

Les 3 premières séances sont offertes dans le cadre de la découverte du club, la cotisation est de 35 € / an ou 17 € / trimestre.

A vos idées, votre savoir et à très bientôt

Contact : 03 81 49 80 19 ou 03 81 49 80 15





CPIE

Depuis 1979, l'association "**Maison de l'environnement de la vallée du Drugeon et de la Haute Vallée de l'Ain**", labellisée en 1981 **CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) du Haut-Doubs**, intervient sur tout le département auprès de différents publics et privilégie des approches complémentaires : animations de terrain, initiation ou accompagnement de projets, formations, expérimentation, édition, expositions, sentiers de découverte (comme Drugeon & Dragon par exemple)...

En 2018, sur la commune de la Rivière-Drugeon, le CPIE du Haut-Doubs a organisé, en partenariat avec les bénévoles du Jardin de Curé et l'association culturelle, deux manifestations « *Jardin en fête* » en juin et la « *fête de l'automne* » en octobre, lors de laquelle 250 visiteurs ont été accueillis.



La deuxième édition du concours photo « *Regards, au fil de l'eau en Franche-Comté* » a débuté en juillet et cent très belles photos ont été mises en concours. La remise des prix aux lauréats et une exposition photographique se sont tenues en octobre à la Maison de l'environnement de la commune. Que chaque photographe soit remercié.

Comme chaque année, le CPIE du Haut-Doubs a proposé un accueil de loisirs pendant trois semaines distinctes cet été pour les enfants du territoire âgés de 6 à 12 ans.

Grâce à des partenariats sollicités en amont par le CPIE, notre équipe de salariés et les bénévoles ont proposé de nombreuses animations gratuites, ouvertes à tous, pour contribuer à mieux découvrir la commune et son patrimoine : initiation à l'ornithologie, initiation à l'astronomie, découverte des plantes médicinales, les habitants de la mare, les oiseaux du jardin



Pour suivre l'actualité du CPIE Haut-Doubs, n'hésitez pas à vous inscrire à la newsletter à contact@cpiehautdoubs.org ou vous rendre directement sur leur site internet : www.cpiehautdoubs.org ou, mieux, venir nous rencontrer dans nos locaux, lors de nos interventions, à notre assemblée générale.

Colette Maire, Présidente, le conseil d'administration et l'équipe salariée du CPIE du Haut-Doubs



Ball-Trap-Club La Rivière-Drugeon

Notre stand de tir a connu cette année une très bonne fréquentation. Le nombre d'adhérents progresse d'année en année.

Nous avons organisé plusieurs concours à la fosse et au skeet qui ont attiré de nombreux compétiteurs

Notre stand commence à avoir une renommée et il est connu au delà de notre région et aussi en Suisse, et de nombreux tireurs helvètes viennent assouvir leur passion.

Le bureau directeur a décidé de changer le nom de notre association pour une meilleure identification de notre stand.

La Gâchette d'or Pontarlier est devenue **BALL-TRAP CLUB LA RIVIERE DRUGEON**

Cette nouvelle appellation nous semble plus adaptée à notre lieu et type d'activité.

Les personnes qui liront notre logo sur des tee-shirts ou gilets de tir et qui veulent savoir où nous sommes situés, peuvent facilement trouver sur internet et localiser le club sur la carte de France car il n'existe qu'une seule commune « La Rivière-Drugeon » en France.

Sur les concours nationaux ou autres, dans les listes d'inscriptions et de classement des tireurs on abrège le nom du club par **B-T-C La Rivière-Drugeon** pour que le nom de la commune apparaisse (ce qui n'était pas le cas avec La Gâchette d'or Pontarlier où très

souvent, il ne restait que La Gâchette d'or).

Nous avons le 1^{er} Septembre fêté les 40 ans du club avec la présence de nombreux invités dont les élus

Monsieur Christian Vallet : Maire de La Rivière Drugeon

Monsieur Philippe Alpy : Conseiller départemental pour le canton de Frasne

Monsieur Claude Dussouillez : Président de la Communauté de communes Frasne Drugeon.

Après avoir retracé l'histoire de la Gâchette d'or depuis sa création en 1978 à Pontarlier jusqu'à son déplacement sur La Rivière-Drugeon en 2010, le président du club a laissé la parole aux élus qui ont apprécié la qualité de nos installations et un site très bien entretenu.

Après avoir dévoilé la banderole du nouveau logo du club, le président a remis un diplôme de membre d'honneur à trois adhérents du club pour leurs nombreux services rendus à notre association.

Les nominés sont : Jean-Michel Petit dit Tichu, André Renaud et Daniel Gaume à qui le Ball-trap Club La Rivière-Drugeon doit beaucoup.

Cette journée s'est terminée avec un excellent apéritif dînatoire préparé par Jean-Claude André, traiteur à La Rivière-Drugeon.

Je souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et une très bonne année 2019 à tous les lecteurs du R'virat.

Pour tous renseignements sur le Ball-trap Club La Rivière-Drugeon :

Tel : 03 81 69 49 10

Mail : michel.marechal25@orange.fr

Le Président

Michel Marechal

Association Culturelle

Pendant l'année 2018, l'Association Culturelle a poursuivi ses activités particulièrement au Jardin de Curé. Les visiteurs ont apprécié les diverses manifestations : rendez-vous au jardin en juin, visites commentées durant l'été avec l'historique, les techniques de jardinage au naturel... et en octobre la fête d'automne, en partenariat avec le CPIE.

Dans le cadre de la semaine bleue au mois d'octobre, une visite du village a été organisée sur le thème des vieux métiers suivi d'un film projeté au Pavillon Ramsar. Une vingtaine de seniors a participé.

L'association Culturelle a proposé un bal-folk en octobre, et en novembre a géré l'organisation des manifestations du Centenaire de la Première guerre mondiale à Frasne. Plus de deux mille personnes ont visité l'exposition.

Venez-nous rejoindre, l'association est ouverte à tous, sans cotisation avec pour seule motivation une passion pour La Rivière et l'animation du village. Toutes les suggestions sont les bienvenues. L'assemblée générale se tient courant janvier et est annoncée par affichage.

Contacts :

Président : Hervé Claudet

Trésorière : Danielle Grillon

Secrétaire : Michel Courtet

Le Foyer

L'association Le Foyer a été créée en 1977, afin d'organiser la fête des escargots, la même année.

42 ans plus tard, l'association organise toujours cet événement qui anime le village tous les 3^{ème} dimanche de juin.

Le Foyer se veut être une association conviviale, organisant des événements champêtres, qui rassemblent toutes les générations.

En plus de la fête des escargots, l'association organise tous les ans un bal, courant avril : le bal des cochons, nommé ainsi parce qu'il se tient près de la porcherie, à la sortie du village.

Le Foyer vous propose également la "Boom à Boris" qui se tient généralement le 1^{er} dimanche des vacances de Noël. Il s'agit d'une boum semblable à celles des années 80 : elle a lieu dans l'après-midi, un orchestre y joue de la musique et l'on peut s'y rendre déguisé... en fonction du thème annoncé quelques jours plus tôt.

Cette année, Le Foyer a aussi participé, avec l'aide des autres associations du village, à la randonnée des fruitières, le 13 mai dernier. C'était l'association chef de file pour l'organisation de l'événement.

Pour terminer, il est bon de savoir que l'association loue du matériel pour vos manifestations :

- pour les tables bancs et tireuses à bière, M. Florent Monnier (dit Chaussette) au 06.32.66.19.15



FÊTE DES ESCARGOTS

Association "LE FOYER"

- pour le matériel de sonorisation, M. Yannick Vuittenez au 07.89.88.38.05

- pour les camions remorques frigorifiques, M. Sébastien Bressand (dit Boris) au 06.81.73.39.74

Le terrain de tennis qui se situe au centre du village est aussi géré par l'association. Vous trouverez les informations nécessaires pour y jouer de mars à octobre, sur le tableau d'affichage, situé devant le terrain ou en contactant Mme Lydie Trimaille au 03.81.49.80.79.

Pour information, le bureau se compose à ce jour :

Président : M. Jérémy Grillon

Vice-président : M. Florent Monnier

Trésorier : M. Yohann Grillon

Secrétaire : Mlle Claire Bertrand



Club TOP FORME

La nouvelle saison a commencé au club TOP FORME, toujours avec Adeline Bouhier comme animatrice sportive. Elle dispense ses cours à la MTL tous les lundis soir de 19h30 à 20h30. On y pratique : cardio, abdos, fessiers, step et zumba... Les résultats sportifs et la bonne humeur sont toujours au rendez-vous et les 25 adhérentes de cette année en profitent !

Nous accueillons toute personne, homme ou femme, âgée de plus de 15 ans et ayant envie de faire partie d'un groupe dynamique et joyeux !

La saison se terminera comme toutes les années autour d'un bon repas au restaurant. En attendant, au travail !!



Présidente : Myriam Cart-Lamy

Vice-présidente : Pascale Brocard

Secrétaire : Marianne Grillon

Trésorière : Mélanie Putigny

Asseseurs : Sylvie Droz-Batholet, Bernadette Brat et Chantal Patoz.

Pour tout renseignement, contacter

Myriam : 06 07 42 96 02

Team Gavroche Compétition

Course de côte et rallye

Une belle saison pour Adrien et Jofrey qui ont cumulé 11 épreuves avec 5 victoires de classe, grâce auxquelles ils ont pu accéder à la finale des rallyes à Chalons sur Saône.

Malgré un 3^{ème} temps de classe au prologue, le manque de puissance du moteur les oblige à prendre plus de risques rapidement sanctionnés par une sortie de route sans gravité pour eux.

Christophe a participé à deux épreuves cette saison : la course de côte des Monts du Jura et la Course de Côte de Vuillafans Echevannes avec son BRC EVO 5, juste pour le plaisir puisque le but à atteindre était de pouvoir acquérir son nouveau véhicule pour la saison 2019. Pari réussi puisque le tracking élaboré par un constructeur français dans l'Ain, Dan Bourgeon, a rejoint le team.

Place à la trêve hivernale pour préparer la saison 2019.



US LAVERON

Après une 1^{ère} année riche en émotion avec la montée en départemental 3 pour l'équipe senior, notre club se porte plutôt bien ! En effet, notre effectif a considérablement augmenté ayant pour effet d'ouvrir de nouvelles équipes U7 et U11.

2 équipes U7 (2012-2013) entraînées par Jérémy Cart et Julien Chabod

1 équipe U9 (2010-2011) entraînée par Julien Girard

1 équipe U11 (2009-2008) entraînée par Damien Sievert



Ce n'est pas loin de 35 joueurs et joueuses qui s'entraînent le mercredi après midi de 14h à 15h30.
Nous avons aussi conservé nos équipes U18 et séniors grâce à l'engouement que suscite notre club.
1 équipe U18 entraînée par Jean-Claude Droz-Bartholet le mardi et le jeudi
1 équipe sénior entraînée par Adrien Trimaille et Clément Courtet le mercredi et le vendredi.

Nous tenons à remercier l'ensemble des sponsors, la commune et les bénévoles (gestion du club, présence aux manifestations et les éducateurs) pour leur soutien.

L'ensemble des joueurs, des entraîneurs et du comité sont très touchés par les nombreux encouragements reçus par les supporters du village les jours de match et de leur présence aux manifestations.

Date à retenir :

La fondue le samedi 26 janvier 2019 à la salle des fêtes de la Rivière

Le loto le vendredi 22 mars 2019 à la salle des fêtes de Chaffois

La brocante le dimanche 14 avril 2019

Contact :

Julien Girard (président) : 06 89 34 49 74

Adeline Girard (secrétaire) : laveron.us@lbfc-foot.fr

Club Vétérans football

Après une saison 2017/2018 bien remplie, (7 victoires, 3 nuls et 5 défaites), la saison 2018/2019 est commencée et n'attend que vous pour venir nous retrouver et compléter l'équipe.

L'équipe des vétérans, c'est une équipe soudée, joyeuse, qui aime toujours se retrouver après un match autour d'un bon repas pour parler du match du jour, se raconter des blagues, etc...

Alors si vous avez plus de 33 ans, et que cela vous tente, venez nous rejoindre.

Tous les matchs se jouent le vendredi soir, vers 19 h 30 – 20 h que ce soit à domicile ou en déplacement.

Nous tenons à remercier Dugeon Sports pour le prêt de la salle de Bannans, notre traiteur JC pour ses bons petits repas ainsi que l'entreprise Peclet pour sa participation à l'acquisition de nos survêtements.

Un grand merci à nos supportrices qui nous suivent et nous aident pour la 3^{ème} mi-temps.

Contact Mr DUARTE Mario – 06.40.55.61.57



Téléassistance

La téléassistance permet aux personnes âgées de se maintenir à domicile en toute sécurité. Ce service permet, grâce à un médaillon ou à un bracelet porté constamment, d'être en contact 24 h/24, 7 jours/7 avec un plateau d'écoute.

Une simple pression sur le bouton de l'émetteur permet d'entrer en contact avec une opératrice et fait intervenir les membres de la famille ou les secours si besoin.

L'association ADMR installe ce dispositif aux personnes âgées qui souhaitent se sentir en sécurité à domicile. Les personnes peuvent, selon leurs revenus, bénéficier d'une prise en charge sur l'abonnement mensuel par les caisses de retraite ou de mutuelle.

Le CCAS, par une décision du 4 octobre 2018, a décidé de prendre à sa charge, pour les personnes de La Rivière Dugeon, les frais d'installation de ce dispositif qui s'élève à 30.49 € TTC. Une convention a été signée avec l'ADMR pour cette participation financière du CCAS.

Si vous ou un membre de votre famille est susceptible d'être intéressé par ce système de téléassistance, vous pouvez contacter directement l'ADMR.

Anniversaire Mme Pilod Paulette

Le 13 octobre 2018, quelques membres du CCAS se sont rendus chez Mme Paulette Pilod pour fêter ses 90 ans. Un gâteau, une bouteille et un café ont suffi à faire de cet événement un après-midi agréable passé dans la bonne humeur.



Conseillère en économie sociale et familiale

Le CCAS de La Rivière Dugeon est en contact avec l'assistante sociale du secteur pour des aides alimentaires ponctuelles aux familles en difficulté. En parallèle de cette aide financière (chariot de courses de 80 € environ), le CCAS souhaite proposer aux familles bénéficiaires de se rapprocher d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) afin d'avoir des conseils en matière de gestion du budget. La Conseillère ESF est un travailleur social qui aide les foyers en difficultés à résoudre les problèmes de la vie quotidienne.

Un de ses objectifs est d'aider les usagers dans la gestion de leur budget, en leur apportant aide et conseils adaptés à chaque situation. En effet, elle peut recevoir du public pour des conseils individuels ou peut également mettre en place des ateliers collectifs autour du budget (ex : animer des ateliers bricolages, conseils d'achat d'appareil électroménager...) afin de sensibiliser, de mettre en application les conseils théoriques.

Ces différentes actions favorisent l'autonomie et la socialisation des familles fragilisées.

La Conseillère en Economie Sociale et Familiale peut travailler dans :

- ♦ le secteur public telles que les collectivités locales (conseil départemental, CCAS, Caf, offices d'HLM, hôpitaux...)
- ♦ le secteur privé : associations locales, entreprises privées (EDF, SNCF), foyer de jeunes travailleurs...
- ♦ en libérale, mais rarement

Repas des anciens

Le 20 janvier 2018, 43 personnes de plus de 70 ans (sur 87 invitées), ont participé au repas « choucroute » organisé par le CCAS. A cette occasion, chacun peut échanger sur son quotidien, donne des nouvelles des enfants, d'un voisin ou d'une

connaissance. L'ambiance est agréable et devrait donner envie aux personnes qui viennent d'avoir 70 ans de rejoindre ce groupe et passer un samedi midi convivial.

Les membres du CCAS vous attendent nombreux au prochain repas qui aura lieu le 19 janvier 2019.

Le CCAS n'oublie pas les personnes qui ne peuvent participer au repas pour des raisons de santé.

A l'occasion d'une visite à domicile ou en établissement de santé, 21 boîtes de chocolat ont été offertes en 2017 aux personnes ne pouvant assister au repas.



Infos diverses



Au cours du mois d'octobre, vous avez bien voulu ouvrir votre porte et faire un bon accueil à Christine, Stéphanie, Florence, Marie-Gabrielle, Anne-Marie ou Mariane lors de l'opération brioches au profit de l'ADAPEI.

168 brioches ont ainsi été vendues pour un montant de 1 222.20 €. Un grand merci pour votre générosité.

L'argent récolté par la section locale de Pontarlier permet d'améliorer le quotidien des personnes handicapées mentales, polyhandicapées, ou autistes.

En 2018, les dons seront destinés à :

- Aider à l'achat de matériel de psychomotricité, de lève-personnes,
- Participer à la mise en place d'actions de formation et de prévention,
- Contribuer au développement d'activités culturelles, sportives, musicales et de séjours adaptés pour les enfants.

La section locale de Pontarlier recherche des bénévoles : si vous avez une heure, une soirée ou une ½ journée à consacrer à cette association, votre geste sera solidaire et utile !

Une demande a été déposée à la préfecture pour organiser l'opération brioches au printemps. Si la réponse de la préfecture est positive, l'édition 2019 pourrait avoir lieu au mois d'avril.

Vous pouvez contacter l'équipe de Pontarlier au 03.81.46.22.40 ou sl.pontarlier@adapeidoudoubs.fr



La maison Ages & Vie de La Rivière-Drugeon est ouverte depuis le 1er Juillet 2009.

Ages & Vie est une nouvelle forme d'hébergement. Elle s'adresse aux personnes âgées ou handicapées qui ne peuvent plus rester chez elles mais qui veulent rester dans leur quartier ou leur village.

Ages & Vie est donc une alternative à la maison de retraite (EHPAD) qui allie la convivialité et la souplesse du domicile au sérieux de l'institution.

Chaque locataire dispose d'une chambre particulière meublée ou non (au choix) entre 20 et 40m² avec : entrée indépendante (par une terrasse) et une salle de bain privative. En plus des chambres, on trouve des



parties communes : grande cuisine ouverte sur salon, salle à manger.

Les habitants de la colocation sont accompagnés au quotidien par l'équipe de 3 auxiliaires de vie : Claudine, Manon & Sabrina.

La maison Ages & vie est un lieu accueillant, que nous souhaitons ouvert sur la commune : n'hésitez pas à venir au sein de la colocation rencontrer ses habitants ! Nous vous accueillerons sur rendez-vous pour vous faire visiter notre maison. Vous pouvez nous contacter au 03-81-89-45-91

Cette année, nous avons eu le plaisir de:

Fêter les 9 ans de la maison

Fêter les anniversaires des résidents



L'accueil périscolaire de La Rivière-Drugeon « les P'tits Poissons Cools » est géré par l'association Familles Rurales Les Brimbelles dont le siège est au 14 rue de la gare à FRASNE.

Le conseil d'administration de l'association est composé de 12 membres bénévoles. Mme Delphine JOUVE-YAHI, habitante de Bouverans, représente les familles du SEVAD (Syndicat des Ecoles du Val du Drugeon). Vous pouvez la rejoindre et demander à être membre du conseil d'administration ; vous participerez entre autre aux débats et décisions relatives à l'accueil périscolaire en lien avec la collectivité locale (SEVAD) la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) et l'équipe salariée.

L'association propose d'autres activités décidées et mises en places par les bénévoles et membres du conseil d'administration ; ainsi vous contribuerez au développement d'une réflexion adaptée aux besoins des familles et du territoire.

N'hésitez pas ; renseignez-vous ; participez et soyez acteur sur votre territoire et dans vos services.

Vous pouvez vous renseigner auprès d'Elodie PONTARLIER directrice de l'accueil périscolaire ou nous contacter :

<http://www.famillesrurales.org/lesbrimbelles/index.php>

famillesrurales.fradom@wanadoo.fr

14 rue de la gare - 25560 Frasne

Tél. 03.81.89.85.07

Cette année encore, les bénévoles de notre commune ont permis de collecter auprès des 118 donateurs la somme de 4 512 € au profit de la Ligue contre le Cancer.

Les donateurs (qui recevront un reçu fiscal), ont fait preuve d'une grande générosité puisque la moyenne par don est de 38.24 €.

De plus, la distribution des reçus fiscaux par les bénévoles permettra de faire une économie d'affranchissement de 86.14 €.

Un immense merci à tous ceux et celles qui ont permis ce bel élan de générosité et à la municipalité pour ce soutien.

Cette somme participera à financer localement :

- La recherche
- L'action pour les malades
- L'information et la prévention
- Plaidoyer sur le prix et l'équité d'accès aux médicaments innovants.

Notez dès à présent, la date de la prochaine manifestation au profit de la Ligue Contre le Cancer :

Concert des Marchands de Bonheur

Le 20 avril 2019 à 20h30

Salle des fêtes de Doubs



34 avenue Fontaine Argent – BP 9999
25027 BESANCON CEDEX
03 81 81 23 77
CD25@ligue-cancer.net

Acheter, construire, rénover, faire des travaux, louer ?

COMMENT ÉVITER LES PIÈGES ET TROUVER LE FINANCEMENT APPROPRIÉ ?

Connaitre la réglementation sur le permis de construire, les déclarations de travaux, les servitudes et les règles de voisinage ?

COMMENT VIVRE EN HARMONIE AVEC SES VOISINS ET EVITER LES CONFLITS ?

Frappez à la bonne porte avant de vous engager et bénéficiez de toutes les aides et réponses à vos questions. Des informations et des conseils gratuits personnalisés et en toute indépendance, **une garantie d'experts juristes** et de **conseillers techniques en rénovation.**

Profitez gratuitement de leur expertise : ils sont présents sur tout le département et assurent des rendez-vous près de chez vous.

Un seul numéro : 03 81 61 92 41

Et des permanences à Pontarlier tous les jeudis et un mercredi sur deux.

AMICALE des DONNEURS de SANG de FRASNE

L'assemblée générale (bisannuelle) de l'amicale du don du sang s'est tenue le 12 octobre dernier.

Le président Pierre COTE-COLISSON a accueilli les membres de l'amicale, il a apprécié la présence de plusieurs représentants des municipalités qui sont concernées. Une assemblée générale revêt toujours un caractère important et surtout là, pour les donneurs de sang, puisqu'elle relate de faits de santé. L'amicale se porte bien, au regard du rapport moral du président, de la situation financière de l'association présentée par la trésorière, ainsi que par l'engagement des membres dont certains ont été faits « Chevaliers du mérite du sang, pour services rendus à la cause de la transfusion ». Monsieur Didier GAUME président départemental des donneurs de sang, présent à la réunion, s'est donc fait un plaisir d'honorer Bernadette MASSON, Didier SCHALLER et Jean Claude TROUTTET.

Reprenant les chiffres de participation aux collectes, qui restent stables, et d'un bon niveau, Monsieur GAUME a fait part de ses craintes concernant le don de plasma, pour lequel les donneurs devront se rendre à Besançon pour être prélevés, pour cause de non déplacement du matériel adéquat. « Ce sera un vrai handicap » a-t-il dit !...

Élargissant ses craintes, Mr GAUME a souligné que la France et les pays européens restent rigoureusement attachés à la gratuité du don, condition qui n'existe plus dans certains pays du monde et qui conduisent aux dérives inquiétantes



et incontrôlables.

Le président départemental a également fait la promotion du don d'organes qui fait cruellement défaut, et qui laisse des patients en attente difficilement soutenable.

Bref, une assemblée générale, pleine d'enseignements, pleine de satisfaction aussi, et à souhait également pleine d'espoir pour tous les utilisateurs de la générosité des donneurs.

Clôturent la réunion, objective et utile, Le président s'est félicité d'avoir un auditoire réceptif, notamment avec la présence des représentants des communes qui sauront justifier leur participation nécessaire à la vie de l'amicale.

Le verre de l'amitié, amicalement offert, a clôturé la réunion.

Pour info, voici les dates des collectes programmées pour 2019 :

mercredi 27 février, mercredi 24 avril, mercredi 10 juillet, mercredi 11 septembre, jeudi 14 novembre.





ADMR de FRASNE

Vous éprouvez des difficultés pour accomplir les gestes quotidiens ?

L'ADMR de Frasne peut vous apporter son soutien grâce à une offre multiple de services à domicile modulable selon vos besoins :

- ▶ Grâce à la **Téléassistance FILIEN**, une personne peut rester à son domicile en sécurité. La personne est reliée soit par un médaillon, soit par un bracelet, à une centrale d'appel qui peut déclencher l'alerte 24h sur 24h, auprès des proches ou vers les services d'urgence. FILIEN est totalement dédiée à l'écoute des bénéficiaires. Georges CUCHE, bénévole à l'ADMR de Frasne prend en charge l'installation du matériel et vous donne toutes explications pour une utilisation optimale. Parce qu'il réside dans l'une des dix communes de notre secteur d'intervention, Georges trouvera très rapidement une solution en cas de défaillance du matériel. Des communes ont déjà signé des conventions permettant une prise en charge totale ou partielle de l'installation.
- ▶ Grâce au **port'âge de repas**, des repas sont livrés au domicile. Chaque jour, deux menus au choix, il est également possible de demander des menus mixés ou sans sel.
- ▶ Grâce à au **port'âge**, en collaboration avec la médiathèque de Frasne, nos aides à domicile apportent à nos bénéficiaires, des livres, des revues et procèdent aux échanges.
- ▶ Grâce aux **interventions de nos aides à domicile**, vous trouverez une écoute attentive, un réconfort et une aide pour l'entretien du logement et du linge, la préparation des repas. Elles peuvent également vous accompagner dans votre vie sociale : vos courses, vos rendez-vous médicaux ou vos sorties. Grâce aux formations développées par notre **Fédération ADMR du Doubs**, nos aides à domicile peuvent apporter une aide au lever, à la toilette, au coucher.

Parce que chaque situation est différente, les bénévoles et les salariées de l'ADMR de Frasne cherchent à répondre au mieux à votre désir d'indépendance et d'autonomie. Après écoute et analyse de vos besoins, un plan d'aide personnalisé est mis en place en collaboration avec les services du Conseil Général du Doubs. Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle. Nos services sont éligibles au crédit d'impôt, selon la législation en vigueur.

La mission de l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes : respect de la personne, esprit d'entraide, volonté

d'être présent au plus près des personnes pour mieux répondre à leurs attentes.

Nos aides à domicile sont des personnes respectueuses des biens et des personnes, qu'elles soient âgées ou jeunes. C'est avec respect et professionnalisme qu'elles aident à combattre la maladie, le vieillissement, la solitude.

Début octobre 2018, nous avons fêté la retraite de Marguerite DEBOIS, merveilleuse aide à domicile, serviable et toujours à l'écoute des autres, toujours disponible pour suppléer à une absence, pour une intervention supplémentaire. Elle avait l'empathie qu'il fallait pour nos bénéficiaires, elle savait les accompagner, les rassurer d'un geste, d'une parole. Marguerite, c'est un sourire de chaque instant, de la bonne humeur et un vrai professionnalisme.

Les bénévoles de l'association ADMR de Frasne sont heureux de la compter dorénavant dans leur rang. Elle rendra de jolies visites à nos bénéficiaires, elle qui savait si bien leur tendre la main.

Nous devons recruter pour faire face à de nouvelles sollicitations permettant aux plus fragiles d'entre nous de rester chez eux, au cœur de leur village. Nous recherchons une personne souhaitant travailler dans l'aide à domicile, nous proposerons selon les volontés de la personne, soit un CDD, soit un CDI.

ADMR de FRASNE c'est aussi :

▶ **L'Atelier des savoirs** – des personnes se réunissent deux fois par semaine à Bulle pour élaborer des décorations de Noël et celles de l'après-midi récréatif. Ces moments de convivialité sont aussi des instants d'échange et d'amitié. Cette année, il n'y aura pas de marché de Noël à Frasne, l'Atelier des savoirs tiendra un stand :

à **Doubs** (salle des fêtes des Rives du Doubs) samedi 1^{er} et dimanche 2 décembre 2018 à **Labergement Sainte Marie** (complexe des Vallières) samedi 15 et dimanche 16 décembre 2018.

Les décorations et objets relatifs à Noël sont vendus au profit de l'ADMR de Frasne. Nous vous espérons que vous rendrez visite à nos bénévoles lors de ces journées.

- ▶ **A.D.S.** (Association Domicile Services) est l'une des branches de l'ADMR pour des besoins ponctuels, tels que ménage, petit bricolage, jardinage, déneigement, est à votre écoute et peut vous proposer des interventions de qualité. Pour tous renseignements : contactez Fabienne ROLET au 06.37.98.39.53

Martine GARNIER, Présidente ADMR Secteur Frasne

Contact : **ADMR de FRASNE - 3 rue de la Gare – 25560 FRASNE**

Accueil du mardi au vendredi de 10 h à 12h ou par téléphone du lundi au vendredi de 8 h à 12 h

Tél. 03.81.89.87.68

Courriel : admrfrasne@fed25.admr.org

Banquet des classes



Agenda 2019



06 Janvier 2019	Vœux du maire (MTL)
19 Janvier 2019	Repas proposé par le CCAS pour les personnes de plus de 70 ans (MTL)
26 Janvier 2019	Fondue organisée par US Laveron (MTL)
22 Mars 2019	Loto organisé par l'US Laveron (Chaffois)
20 Avril 2019	Bal des cochons organisé par Le Foyer
13 Avril 2018	Rallye ASA SEQUANIE de La Rivière-Drugeon
14 Avril 2019	Brocante organisée par US Laveron
27 Avril 2019	Banquet des classes
24 Mai 2019	Fête des mères (MTL)
14-15-16 Juin 2019	Fête des Escargots
De mi-juin à mi-septembre	Tournoi de boules tous les jeudis (en alternance entre La Rivière et Bannans)
28 Juin 2019	Boom de l'été organisée par l'Association de parents d'élèves
1 ^{er} week-end Août 2019	Challenge Albert Bressand (concours en doublettes formées) organisé par La Boule Riparienne
31 Août 2019	Trail de la Vallée du Drugeon organisé par le Ski club Frasne Drugeon
4-5-6 Octobre 2019	Exposition et repas malgache

État civil 2018

Naissances

- 19 janvier Albane de Benoit MICHON et Cécile LOPEZ
12 février Shanonne MATHIEU de Maïcky MATHIEU et Céline POURCHET
25 février Julia BOISSIER de Valentin BOISSIER et Lara BOKAN
18 mars Joey LIMA de Emmanuel LIMA et Mélodie MANZANO CANTERO
10 mai Marcio DOS SANTOS RODRIGUES de José DOS SANTOS RODRIGUES et Tatiana FERRET
24 juin Louise LONCHAMPT de Joffrey LONCHAMPT et Pauline MARTENA
1^{er} juillet Nathan PONTARLIER de Pascal PONTARLIER et Sandrine MARAUX
17 juillet Rose LONCHAMPT de Anthony LONCHAMPT et Manon CHANEY
19 juillet Jade BOLARD de Manuel BOLARD et Emilie CUCHE
31 août Elaya BASSET de Dimitri BASSET et Nadia KRASNICI

Décès

Sont citées ci-dessous les personnes résidants ou nées à La Rivière-Drueon.

- PARRIAUX Simone, née GUILLOT le 27 décembre 2017 à l'âge de 88 ans.
PONTARLIER Dominique le 25 février 2018 à l'âge de 65 ans.
GRIFFOND Gisèle, née VUILLEMIN le 27 février 2018 à l'âge de 91 ans
DICHAMP André le 13 mars 2018 à l'âge de 84 ans.
GIROD Colette, née ROBIN le 17 mars 2018 à l'âge de 87 ans.
AITEL HOUACINE Suzanne née SAILLARD le 29 mai 2018 à l'âge de 90 ans.
FATON Jeanne, née ROUSSELET le 31 mai 2018 à l'âge de 84 ans.
BAUDET Michel le 27 juin 2018 à l'âge de 78 ans.
LONCHAMPT Camille le 11 août 2018 à l'âge de 89 ans.
CLERC Marie, née TODESCHINI le 14 août 2018 à l'âge de 89 ans.
CABOT Stéphane le 19 novembre 2018 à l'âge de 48 ans

Repas de quartiers



Annuaire des entreprises

Ces renseignements vous sont donnés à titre d'information et ne sont pas de la publicité.

Certaines entreprises n'ont pas souhaité paraître dans cet annuaire et nous nous excusons si certaines ont pu être oubliées.

ALINE BEAUTE BIEN-ÊTRE

Esthéticienne
5 Rue de la gare—25 560 LA RIVIERE DRUGEON
03.81.89.77.63 ou 06.07085083.11
Soin, épilation, ongles, maquillage, massage, extension de cils

ESPRIT CHALET

FRANZIN Olivier
67 Rue de Besançon—25 300 PONTARLIER
06.81.00.54.09 / esprit.chalet@gmail.com
Menuiserie (PVC, Bois, Bois-Alu, Alu) Charpente,
Couverture Zinguerie, Aménagement intérieur,
Bardage Isolation



BTP LOIGET – LONCHAMPT

LONCHAMPT Jordan
Rue des lilas – LA RIVIERE DRUGEON
06.38.57.91.20
Terrassement - broyage de pierres - Déneigement - Démolition -
Aménagement extérieur - voirie et réseaux divers.



EURL D'HOUTAUD – GRILLON

D'HOUTAUD Raphaël
Chemin de la glacière – LA RIVIERE DRUGEON
03.81.46.60.41 / 06.03.48.90.27 raphdhoutaud@hotmail.fr
Charpente couverture zinguerie Ossature en bois bâtiment agricole et professionnel.



CAVES BOUDAY

BOUDAY Christian
41 rue du bourg – LA RIVIERE DRUGEON
03.81.89.70.74 / 06.74.88.89.30
Commerces de boissons - vins

SARL DICHAMP

DICHAMP Pascal et DICHAMP Alain
14 bis Chemin de Vau les Aigues—LA RIVIERE DRUGEON
03.81.49.89.33 sarldichamp@orange.fr
Couverture Ferblanterie – Chauffage sanitaire adoucisseurs



CBIS

Grillon Franck
Rue de la gare – LA RIVIERE DRUGEON
03.81.89.80.02 / cbis@cbis.fr
Bureau d'études spécialisé dans la construction bois



DICHAMP DELPHINE

Conseillère AURIEGE — Bijoux magnétiques
Rue du marronnier – LA RIVIERE DRUGEON
03.81.49.89.30 / 07.86.42.68.99
delphdichamp@orange.fr
Produits cosmétiques et maquillage, phytothérapie et gemmothérapie, bijoux magnétiques.



CVA VERANDA

ROUSSELET Christophe
11 rue Gambetta – PONTARLIER
07.86.61.58.49 / 0041.79.250.76.81
c.rousselet@cva-verandas.ch
Construction de véranda aluminium. Pose de fenêtres aluminium, bois, bois-aluminium et PVC. Garde-corps. Volets battants. Volets roulants.



FLEXI PIECES

BESCHET André et PARRIAUX Alexandra
ZA au Temple, Vuillecin
06.40.15.70.47 / 06.43.00.86.71
contact@flexi-pieces.com / www.flexi-pieces.com
Pièces détachées et consommables pour l'agriculture, l'industrie et le BTP. Ouvert également aux particuliers.



DÉESSE BEAUTE

POUTHIER Sandra & Océane
30 grande rue - HOUTAUD
06.25.84.62.02
Soins esthétiques – prothèse ongulaire – extension de cils
deessebeaute@orange.fr

SCAF FRUITIERE DE LA RIVIERE DRUGEON

Président : PILOD Alain
Tel fromagerie : 03.81.49.89.70
Fabrication comté et vente de produits laitiers.
Ouvert tous les jours de 7 h 30 à 12 h et 17 h 30 – 19 h 15.
Fermé le dimanche soir.

ESTHETICIENNE

BEAUDET Stéphanie
7 Rue Joseph Pilod Le carré St Pierre 25 300 PONTARLIER
Soin visage, corps, mains et pieds
Photo-dépilation durable à la lumière pulsée
Épilation, maquillage vernis semi-permanent
Un instant de bien-être pour vous.



SARL GARAGE DU FAUBOURG

SUCHORA Philippe & DELACROIX Christophe
1 Rue du Chazal - BULLE
03.81.89.73.82 / philippe@ggedufaubourg.fr
Réparation véhicules toutes marques / carrosserie-peinture / vente de véhicules neufs et occasions.



GT PEINTURE

EDME Gilles & DEDIC Tarik
7 Chemin de la glacière - LA RIVIERE DRUGEON
06.40.29.62.57 / gtpeinture@laposte.net
Peinture-placo-sol et façade.

GV ARTISANS DE L'ETANG

GRILLON Vincent et Ghislain
8 Rue du Bourg – LA RIVIERE DRUGEON
07.71.86.70.20 / 06.36.95.15.01 gvarisansdeletang@gmail.com
Ebénisterie meubles en tout genre, menuiserie intérieure et extérieure, isolation, charpente, couverture.



REDOUTEY EMMANUEL / Coopilote

30 route des prés – LA RIVIERE DRUGEON
03.81.49.87.84 / Emmanuel.redoutey@orange.fr
Animateur nature environnement – accompagnateur en montagne – formateur d'adultes en sciences de l'éducation et éducation à l'environnement – concepteur d'outils pédagogiques.

ROMANZINI

ROMANZINI Olivier et GRESSET Corinne
Faubourg d'Arlin – LA RIVIERE DRUGEON
03.81.38.88.20
Conserverie et préparation d'escargots



LEFEVRE EVELYNE

Vente à domicile produits JUST
Rue de la gare—LA RIVIERE DRUGEON
06.32.34.09.77 / lefevreevelyne@laposte.net
Des plantes dans des soins corporels et des compléments alimentaires pour entretenir sa forme et prendre soin de soi.



SCS

TRIMAILLE Flavien et GRILLON Yohann
6 rue de l'Oratoire - CENSEAU
03 81 38 19 77 - 06 85 69 15 59
www.scsdoubjsura.fr - eurlscs@gmail.com
Sanitaire/Plomberie, chauffage, solaire thermique et photovoltaïque, étude thermique, perméabilité à l'air et diagnostics.



SARL LEFEVRE

5, combe Germond - BULLE
09.67.43.43.29
Sarl-lefevre@orange.fr
Recyclage palettes EUR, recyclage palettes perdues, fabrication de palettes neuves toutes dimensions, fabrication caisses bois et pièces de calage en bois.



CEDRIC TISSOT

19 chemin du groseillier – LA RIVIERE DRUGEON
03.81.89.76.61 / 06.31.39.51.80
Menuiserie – Agencement : relooking cuisine, salle de bain, solution douche sur mesure...



CHEZ LOU-LET

TOURNIER Mickaël
Place Charles le Témeraire - LA RIVIERE DRUGEON
03.81.89.77.41
Menu du jour – Bar – Tabac – Restaurant – Traiteur – Dépôt de pain – Presse – Française des jeux – PMU – Points Clés - Forain

JC TRAITEUR

ANDRE Jean-Claude
Clos Baillet – LA RIVIERE DRUGEON
03.81.89.78.41 / jctraiteur@hotmail.fr
Traiteur pour repas de famille, d'associations, de mariage, baptême, communion – buffet froid, lunch.

MONNIER FLORENT

5 Fbg de la Planche du Fourneau—LA RIVIERE-DRUGEON
06.32.66.19.15
Entrepreneur de Travaux Forestiers.
Prestations de bûcheronnage et de débardage forestiers.
Florent-monnier@orange.fr



Epicerie

SARL Ryves
2 Rue du bourg – LA RIVIERE DRUGEON
03.81.89.78.50
Epicerie générale – cuisson de pains sur place - gaz

PATRICK PEINTURE

JAVAUX Patrick
2 Rue du bourg – LA RIVIERE DRUGEON
03.81.69.62.94 / 06.49.04.98.43
patrickpeinture25@orange.fr
Peinture, placo, papier peint, façades, crépis ...



PIKAPRINT

PAULIN Sophie
7bis rue de Champagne - HOUTAUD
03 81 49 27 49 / pikaprint@wanadoo.fr
Impression tous supports (papier, adhésif, toile, poster, papier peint...) petit et grand formats. Marquage et broderie textile - Décoration et signalétique





SAMU 15 ou 112
POMPIERS 18 ou 112
GENDARMERIE 17 ou 03 81 89 71 17 (Frasne)
Médecins, nuit, week-end et jours fériés 39 66

Dr CHESNEL Jean-Luc	03 81 49 81 14
Dr JEANNIN MOHARIC Christine	03 81 89 72 88
Pharmacie des Droséras	03 81 49 81 50
Dispensaire (infirmières)	03 81 49 83 59
Dentiste - MALAISE Nicolas	03 81 49 81 32
Kinésithérapeutes - BURGAT-SALLE Véronique et ROBERT Sophie	03 81 46 24 07
Ostéopathe - GRESSET Laura	06 78 62 56 22
Orthophoniste - POHL Carine	06 73 71 60 20
Orthophoniste - BLONDEAU Julie	06 30 93 91 18
Pédicure/Podologue - DROZ-BARTHOLET Mylène	06 85 36 45 60
Sophrologue/Relaxologue - HUGUES Nathalie	06 73 52 45 51
Psychologue - GRIBOS-BERTIN Céline	06 29 76 59 99
Cabinet vétérinaire	03 81 49 81 48

Mairie de La Rivière-Drugeon 03 81 89 70 50

Communauté de communes Frasne Drugeon	03 81 49 88 84
Syndicat intercommunal des Eaux de Vau les Aigues	03 81 89 71 15
Déchetterie de Frasne	03 81 89 88 06
Ecole intercommunale maternelle - Bannans	03 81 49 85 56
Ecole intercommunale primaire - La Rivière Drugeon	03 81 89 87 71
Périscolaire - Les P'tits Poissons-cools	03 81 89 71 03
ADMR - Frasne - Familles Rurales et Halte Garderie	03 81 89 87 68
Familles Rurales	03 81 89 85 07
Microcrèche Mademoiselle Coccinelle - La Rivière-Drugeon	07.71.07.67.74
Relais Petite Enfance Pontarlier	03 81 46 94 49
Médiathèque intercommunale - Frasne	03 81 38 32 93
Est Républicain - correspondant JP Zonca	03 81 89 78 11

Site Internet de la Commune : www.larivieredrugeon.fr